

VELLERON BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2023

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Michel CORNILLE

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2023 AU 08/03/2024

Population 3101
Nomenclature M57 abrégée
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 9
4 Compte de résultat	Etat I-4 11
5 Annexe	13
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 17
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 18
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 19
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	32
1 Balance des comptes	Etat III-1 33
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 56
4EME PARTIE : Page des signatures	57

BILAN SYNTHETIQUE

(En Milliers d'Euros)

70400 - VELLERON

Exercice 2023

ACTIF NET⁽¹⁾	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	9 773,74
Subventions d'investissement versées	4,17	Neutralisations et régularisations	170,13
Autres immobilisations incorporelles	237,96	Réserves	7 233,42
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	250,13
Terrains	2 430,05	Résultat de l'exercice	302,21
Constructions	7 720,93	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie	5 939,32	TOTAL FONDS PROPRES (I)	17 729,64
Réseaux divers	293,21	PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel	713,14	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres	1 177,57	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours	41,22	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	1 936,63
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	554,21	Dettes financières et autres emprunts	3,35
Immobilisations financières (nettes)	3,13	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	1 939,98
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	19 114,92	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28,53
Stocks		Autres dettes non financières	5,98
Créances	51,11	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	34,51
Trésorerie	525,90	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	577,01	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	1 974,49
Comptes de régularisation (III)	4,08	Comptes de régularisation (III)	-8,13
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	19 696,01	TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)	19 696,01

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

BILAN (en Euros)

70400 - VELLERON

Exercice 2023

ACTIF	NOTE	Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		36 000,00	31 826,15	4 173,85	7 068,85
Autres immobilisations incorporelles		412 898,89	174 942,82	237 956,07	174 468,28
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		2 437 489,62	7 442,49	2 430 047,13	2 402 823,52
Constructions		7 735 362,29	14 427,90	7 720 934,39	7 043 921,84
Réseaux et installations de voirie		5 997 369,17	58 044,70	5 939 324,47	5 733 479,31
Réseaux divers		294 415,68	1 202,20	293 213,48	213 955,30
Installations techniques, agencements et matériel		732 778,92	19 638,23	713 140,69	684 586,81
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		1 213 808,30	36 241,40	1 177 566,90	1 140 618,12
Immobilisations corporelles en cours		41 222,00		41 222,00	41 222,00
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		554 210,98		554 210,98	554 210,98
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		3 127,35		3 127,35	3 127,35
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		19 458 683,20	343 765,89	19 114 917,31	17 999 482,36

BILAN (en Euros)

70400 - VELLERON

Exercice 2023

ACTIF	NOTE	Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		13 778,50		13 778,50	7 666,00
Créances sur les redevables et comptes rattachés		27 926,89	1 785,83	26 141,06	41 836,70
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs		11 305,30	119,82	11 185,48	55 458,51
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		53 010,69	1 905,65	51 105,04	104 961,21
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		525 902,66		525 902,66	144 954,67
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		525 902,66		525 902,66	144 954,67
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		4 081,50		4 081,50	375,44
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		20 041 678,05	345 671,54	19 696 006,51	18 249 773,68

BILAN (en Euros)

70400 - VELLERON

Exercice 2023

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		2 139 530,49	2 139 530,49
Fonds globalisés		3 684 761,59	3 479 440,68
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		537 388,84	343 665,61
Rattachées à un actif non amortissable		3 412 061,52	3 134 491,92
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		170 132,49	170 132,49
RÉSERVES		7 233 422,87	6 783 657,43
REPORT A NOUVEAU		250 134,68	545 177,20
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		302 211,77	154 722,92
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		17 729 644,25	16 750 818,74

BILAN (en Euros)

70400 - VELLERON

Exercice 2023

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		1 936 631,41	1 497 848,30
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		3 350,00	950,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		1 939 981,41	1 498 798,30
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		28 526,64	
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières		5 980,32	30,00
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		34 506,96	30,00
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		1 974 488,37	1 498 828,30
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		-8 126,11	126,64
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		19 696 006,51	18 249 773,68

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2023

En Milliers d'Euros

70400 - VELLERON

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état	232,30	
Participations	200,24	
Compensations, autres attributions et autres participations	49,43	
Dons et legs		
Impôts et taxes	2 127,89	
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	182,27	
Produits des cessions d'actifs	6,74	
Autres produits de gestion	43,57	
Production stockée et immobilisée	17,15	
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,86	
Reprises du financement rattaché à un actif	17,65	
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)	2 878,10	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	867,30	
Charges de personnel	1 248,86	
Indemnités des élus (et membres du CESR)	89,16	
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	2,42	
Impôts et taxes	35,70	
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	107,22	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	6,74	
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	2 357,41	

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2023

En Milliers d'Euros

70400 - VELLERON

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	148,15	
Autres charges	20,00	
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	168,15	
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	352,54	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,01	
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	50,33	
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-50,33	
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	302,21	

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

POSTES	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		232 300,00		
Participations		200 240,56		
Compensations, autres attributions et autres participations		49 432,06		
Dons et legs				
Impôts et taxes		2 127 894,69		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		182 267,12		
Produits des cessions d'actifs		6 741,50		
Autres produits de gestion		43 566,36		
Production stockée et immobilisée		17 149,41		
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		863,43		
Reprises du financement rattaché à un actif		17 645,43		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		2 878 100,56		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		867 299,98		
Charges de personnel		1 248 860,59		
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		817 301,19		
Dont charges sociales		431 559,40		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		89 162,86		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		2 421,71		
Impôts et taxes		35 700,48		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		107 221,85		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		6 741,50		
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		2 357 408,97		
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		148 153,00		
Dont ménages				
Dont personnes morales de droit privé		37 600,00		
Dont collectivités territoriales				

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

POSTES	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation
Dont autres organismes publics		110 553,00		
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges		20 001,27		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		168 154,27		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		352 537,32		
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts		8,40		
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		8,40		
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		50 198,95		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières		135,00		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		50 333,95		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-50 325,55		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		302 211,77		

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

70400 - VELLERON

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 190 105,02	3 018 033,11	5 208 138,13
Titres de recette émis (b)	1 915 782,96	3 253 124,32	5 168 907,28
Réductions de titres (c)	55 395,00	268 936,78	324 331,78
Recettes nettes (d = b - c)	1 860 387,96	2 984 187,54	4 844 575,50
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 190 105,02	3 018 033,11	5 208 138,13
Mandats émis (f)	1 408 260,62	2 687 299,82	4 095 560,44
Annulations de mandats (g)		5 324,05	5 324,05
Dépenses nettes (h = f - g)	1 408 260,62	2 681 975,77	4 090 236,39
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	452 127,34	302 211,77	754 339,11
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

70400 - VELLERON

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-449 765,44		452 127,34		2 361,90
Fonctionnement	699 900,12	449 765,44	302 211,77		552 346,45
TOTAL I	250 134,68	449 765,44	754 339,11		554 708,35
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	250 134,68	449 765,44	754 339,11		554 708,35

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

70400 - VELLERON

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	55 733,92		55 733,92
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	161 500,00		161 500,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	160 730,00		160 730,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 210 702,51		1 210 702,51
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 588 666,43		1 588 666,43
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 588 666,43		1 588 666,43
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	47 645,43		47 645,43
041	Opérations patrimoniales	104 027,72		104 027,72
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	151 673,15		151 673,15
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	449 765,44		449 765,44
TOTAL GENERAL		2 190 105,02		2 190 105,02

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

70400 - VELLERON

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10					
13	55 733,92				55 733,92
16	161 500,00	161 216,89		161 216,89	283,11
20	160 730,00	112 185,79		112 185,79	48 544,21
21	1 210 702,51	1 100 063,10		1 100 063,10	110 639,41
23					
27					
SOUS-TOTAL	1 588 666,43	1 373 465,78		1 373 465,78	215 200,65
TOTAL	1 588 666,43	1 373 465,78		1 373 465,78	215 200,65
040	47 645,43	34 794,84		34 794,84	12 850,59
041	104 027,72				104 027,72
TOTAL	151 673,15	34 794,84		34 794,84	116 878,31
001	449 765,44				449 765,44
TOTAL GENERAL	2 190 105,02	1 408 260,62		1 408 260,62	781 844,40

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

70400 - VELLERON

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	609 239,53		609 239,53
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	469 969,92		469 969,92
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	600 000,00		600 000,00
024	Produits de cessions (recettes)	8 000,00	-6 741,50	1 258,50
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 687 209,45	-6 741,50	1 680 467,95
SOUS-TOTAL	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 687 209,45	-6 741,50	1 680 467,95
021	Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)	290 000,00	1 646,00	291 646,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	108 867,85	5 095,50	113 963,35
041	Opérations patrimoniales	104 027,72		104 027,72
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	502 895,57	6 741,50	509 637,07
TOTAL GENERAL		2 190 105,02		2 190 105,02

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

70400 - VELLERON

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	609 239,53	655 086,35		655 086,35	-45 846,82
13	469 969,92	541 438,26	52 500,00	488 938,26	-18 968,34
16	600 000,00	602 400,00		602 400,00	-2 400,00
024	1 258,50				1 258,50
SOUS-TOTAL	1 680 467,95	1 798 924,61	52 500,00	1 746 424,61	-65 956,66
SOUS-TOTAL					
TOTAL	1 680 467,95	1 798 924,61	52 500,00	1 746 424,61	-65 956,66
021	291 646,00				291 646,00
040	113 963,35	116 858,35	2 895,00	113 963,35	
041	104 027,72				104 027,72
TOTAL	509 637,07	116 858,35	2 895,00	113 963,35	395 673,72
TOTAL GENERAL	2 190 105,02	1 915 782,96	55 395,00	1 860 387,96	329 717,06

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

70400 - VELLERON

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	847 040,00	23 079,02	870 119,02
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 410 000,00		1 410 000,00
014	Atténuations de produits	17 000,00		17 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	259 013,00	-318,26	258 694,74
66	CHARGES FINANCIÈRES	55 000,00		55 000,00
67	CHARGES SPECIFIQUES	500,00	610,00	1 110,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	500,00		500,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 589 053,00	23 370,76	2 612 423,76
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	290 000,00	1 646,00	291 646,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	108 867,85	5 095,50	113 963,35
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	398 867,85	6 741,50	405 609,35
TOTAL GENERAL		2 987 920,85	30 112,26	3 018 033,11

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

70400 - VELLERON

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	870 119,02	869 777,90	561,93	869 215,97	903,05
012	1 410 000,00	1 373 884,66		1 373 884,66	36 115,34
014	17 000,00	14 839,00		14 839,00	2 161,00
65	258 694,74	260 496,34	1 867,12	258 629,22	65,52
66	55 000,00	50 333,95		50 333,95	4 666,05
67	1 110,00	1 109,62		1 109,62	0,38
68	500,00				500,00
TOTAL	2 612 423,76	2 570 441,47	2 429,05	2 568 012,42	44 411,34
023	291 646,00				291 646,00
042	113 963,35	116 858,35	2 895,00	113 963,35	
TOTAL	405 609,35	116 858,35	2 895,00	113 963,35	291 646,00
TOTAL GENERAL	3 018 033,11	2 687 299,82	5 324,05	2 681 975,77	336 057,34

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

70400 - VELLERON

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
013	Atténuations de charges	65 000,00		65 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	129 000,00		129 000,00
73	IMPOTS ET TAXES	382 000,00	23 370,76	405 370,76
731	Fiscalité locale	1 673 500,00		1 673 500,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	397 540,74		397 540,74
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	41 000,00		41 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS	100,00		100,00
77	PRODUITS SPECIFIQUES	2 000,00	6 741,50	8 741,50
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 690 140,74	30 112,26	2 720 253,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	47 645,43		47 645,43
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	47 645,43		47 645,43
002	Résultat de fonctionnement reporté	250 134,68		250 134,68
TOTAL GENERAL		2 987 920,85	30 112,26	3 018 033,11

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

70400 - VELLERON

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	65 000,00	91 239,58		91 239,58	-26 239,58
70	129 000,00	188 006,37	5 739,25	182 267,12	-53 267,12
73	405 370,76	478 256,41	12 001,00	466 255,41	-60 884,65
731	1 673 500,00	1 678 702,28	2 224,00	1 676 478,28	-2 978,28
74	397 540,74	728 544,75	246 572,13	481 972,62	-84 431,88
75	41 000,00	43 566,36		43 566,36	-2 566,36
76	100,00	8,40		8,40	91,60
77	8 741,50	9 133,50	2 392,00	6 741,50	2 000,00
78		871,83	8,40	863,43	-863,43
TOTAL	2 720 253,00	3 218 329,48	268 936,78	2 949 392,70	-229 139,70
042	47 645,43	34 794,84		34 794,84	12 850,59
TOTAL	47 645,43	34 794,84		34 794,84	12 850,59
002	250 134,68				250 134,68
TOTAL GENERAL	3 018 033,11	3 253 124,32	268 936,78	2 984 187,54	33 845,57

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

70400 - VELLERON

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	161 216,89		161 216,89
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	161 216,89		161 216,89
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	21 561,00		21 561,00
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	84 952,69		84 952,69
2051	Concessions et droits similaires	3 872,10		3 872,10
2088	Autres immobilisations incorporelles	1 800,00		1 800,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	112 185,79		112 185,79
2111	Terrains nus	9 020,00		9 020,00
212	Agencements et aménagements de terrains	19 497,61		19 497,61
2131	Bâtiments publics	636 663,56		636 663,56
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	35 297,02		35 297,02
2138	Autres constructions	3 963,25		3 963,25
2152	Installations de voirie	232 927,16		232 927,16
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 428,95		1 428,95
21538	Autres réseaux	77 973,23		77 973,23
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	365,52		365,52
2157	Matériel et outillage technique	19 239,72		19 239,72
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	12 873,45		12 873,45
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	2 680,61		2 680,61
2183	Matériel informatique	9 344,82		9 344,82
2184	Matériel de bureau et mobilier	18 672,24		18 672,24
2188	Autres	20 115,96		20 115,96
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 100 063,10		1 100 063,10
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 373 465,78		1 373 465,78
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 373 465,78		1 373 465,78
13911	Etat et établissements nationaux	6 652,89		6 652,89
13912	Régions	2 756,00		2 756,00
13913	Départements	4 073,26		4 073,26
13918	Autres	146,25		146,25
13935	Amendes de radars automatiques et amendes de police	875,00		875,00
139362	Dotation de soutien à l'investissement local	2 701,03		2 701,03
13938	Autres	441,00		441,00
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	14 148,22		14 148,22
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	3 001,19		3 001,19
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	34 794,84		34 794,84
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	34 794,84		34 794,84

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

70400 - VELLERON

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 408 260,62		1 408 260,62

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

70400 - VELLERON

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	F.C.T.V.A.	119 877,26		119 877,26
10226	Taxe d'aménagement	85 443,65		85 443,65
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	449 765,44		449 765,44
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	655 086,35		655 086,35
1313	Départements	192 523,13		192 523,13
1321	Etat et établissements nationaux	14 345,00		14 345,00
1322	Régions	142 736,60		142 736,60
13251	GFP de rattachement	52 500,00		52 500,00
1328	Autres	50 488,00		50 488,00
13361	Dotation d'équipement des territoires ruraux	18 845,53		18 845,53
1338	Autres	52 500,00	52 500,00	
1345	Amendes de radars automatiques et amendes de police	17 500,00		17 500,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	541 438,26	52 500,00	488 938,26
1641	Emprunts en euros	600 000,00		600 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 400,00		2 400,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	602 400,00		602 400,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 798 924,61	52 500,00	1 746 424,61
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 798 924,61	52 500,00	1 746 424,61
2131	Bâtiments publics	4 776,00		4 776,00
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	1 965,50		1 965,50
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	991,00		991,00
2803	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	37 516,00		37 516,00
28041512	Bâtiments et installations	2 895,00	2 895,00	
2804182	Bâtiments et installations	2 895,00		2 895,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	10 191,00		10 191,00
2812	Agencements et aménagements de terrains	1 294,00		1 294,00
28131	Bâtiments publics	5 715,00		5 715,00
28135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	603,00		603,00
28151	Réseaux de voirie	239,00		239,00
28152	Installations de voirie	26 843,00		26 843,00
281538	Autres réseaux	144,00		144,00
28157	Matériel et outillage technique	3 770,00		3 770,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	3 156,00		3 156,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	160,00		160,00
28183	Matériel informatique	6 774,00		6 774,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	1 818,40		1 818,40

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

70400 - VELLERON

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
28188	Autres	5 112,45		5 112,45
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	116 858,35	2 895,00	113 963,35
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	116 858,35	2 895,00	113 963,35
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 915 782,96	55 395,00	1 860 387,96

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

70400 - VELLERON

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	169 793,90		169 793,90
60611	Eau et assainissement	12 424,57		12 424,57
60612	Energie - Electricité	97 314,22		97 314,22
60621	Combustibles	4 205,19		4 205,19
60622	Carburants	13 568,71		13 568,71
60623	Alimentation	5 615,38		5 615,38
60628	Autres fournitures non stockées	4 800,75		4 800,75
60631	Fournitures d'entretien	14 937,63		14 937,63
60632	Fournitures de petit équipement	29 123,09		29 123,09
60633	Fournitures de voirie	17 116,27		17 116,27
60636	Vêtements de travail	4 673,85		4 673,85
6064	Fournitures administratives	5 259,16		5 259,16
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)	906,00		906,00
6067	Fournitures scolaires	18 841,34		18 841,34
6068	Autres matières et fournitures.	8 319,69		8 319,69
6078	Autres marchandises	151,00		151,00
611	Contrats de prestations de services	11 626,06		11 626,06
613	Locations	56 300,54		56 300,54
614	Charges locatives et de copropriété	388,87		388,87
61521	Terrains	6 399,91		6 399,91
615221	Bâtiments publics	7 889,96		7 889,96
615228	Autres bâtiments	1 153,03		1 153,03
615231	Voiries	5 118,79		5 118,79
615232	Réseaux	14 672,87		14 672,87
61524	Bois et forêts	12 720,00		12 720,00
61551	Matériel roulant	16 476,62		16 476,62
61558	Autres biens mobiliers	3 144,68		3 144,68
6156	Maintenance	56 175,51	547,00	55 628,51
6161	Multirisques	18 871,48		18 871,48
6168	Autres	8 214,23		8 214,23
617	Études et recherches	1 332,00		1 332,00
618	Divers	8 755,96		8 755,96
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	19 558,68		19 558,68
623	Publicité, publications, relations publiques	38 222,28		38 222,28
624	Transports de biens et transports collectifs	5 570,86		5 570,86
625	Déplacements et missions	1 621,65		1 621,65

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

70400 - VELLERON

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
626	Frais postaux et frais de télécommunications	22 386,22		22 386,22
627	Services bancaires et assimilés.	1 355,75	14,93	1 340,82
6281	Concours divers (cotisations...)	750,00		750,00
6282	Frais de gardiennage	4 569,60		4 569,60
6283	Frais de nettoyage des locaux	56 127,00		56 127,00
6284	Redevance pour services rendus	32 069,86		32 069,86
6288	Autres	43 229,74		43 229,74
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts).	8 025,00		8 025,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	869 777,90	561,93	869 215,97
6218	Autre personnel extérieur	6 109,01		6 109,01
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	27 675,48		27 675,48
6411	Personnel titulaire	722 225,78		722 225,78
6413	Personnel non titulaire	177 305,44		177 305,44
64168	Autres emplois aidés	8 822,55		8 822,55
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	425 676,36		425 676,36
6470	Autres charges sociales	6 070,04		6 070,04
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	1 373 884,66		1 373 884,66
7392221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	14 839,00		14 839,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits	14 839,00		14 839,00
65311	Indemnités de fonction	82 931,40		82 931,40
65312	Frais de mission et de déplacement	1 115,56		1 115,56
65313	Cotisations de retraite	3 483,06		3 483,06
65315	Formation	3 269,02	1 798,02	1 471,00
653172	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	161,84		161,84
6541	Créances admises en non-valeur	678,68		678,68
6553	Service d'incendie	85 553,00		85 553,00
65568	Autres contributions	175,00		175,00
6558	Autres contributions obligatoires	19 826,27		19 826,27
657362	CCAS	25 000,00		25 000,00
65748	Autres personnes de droit privé	37 600,00		37 600,00
65818	Autres	701,62	69,10	632,52
6588	Autres charges diverses de gestion courante	0,89		0,89
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	260 496,34	1 867,12	258 629,22
66111	Intérêts réglés à l'échéance	50 198,95		50 198,95
6688	Autres	135,00		135,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	CHARGES FINANCIÈRES	50 333,95		50 333,95

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

70400 - VELLERON

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 109,62		1 109,62
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	CHARGES SPECIFIQUES	1 109,62		1 109,62
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 570 441,47	2 429,05	2 568 012,42
6751	Valeur comptable des immobilisations cédées (hors ASA)	6 741,50		6 741,50
681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges de fonctionnement	110 116,85	2 895,00	107 221,85
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	116 858,35	2 895,00	113 963,35
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	116 858,35	2 895,00	113 963,35
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 687 299,82	5 324,05	2 681 975,77

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

70400 - VELLERON

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	91 052,58		91 052,58
6459	Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance.	187,00		187,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	91 239,58		91 239,58
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	6 579,38	511,65	6 067,73
70312	Redevances funéraires	40,00		40,00
7032	Droits de permis de stationnement et de location sur la voie publique, les rivières, ports et quais fluviaux et autres lieux publics	34 087,60	5 147,60	28 940,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	354,58		354,58
7066	Redevances et droits des services à caractère social	8 939,58		8 939,58
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	89 296,62	20,00	89 276,62
70688	Autres prestations de services	48 348,61	60,00	48 288,61
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)	360,00		360,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	188 006,37	5 739,25	182 267,12
73211	Attribution de compensation	144 006,00		144 006,00
73218	Autres fiscalité reversée entre collectivités locales	12 001,00	12 001,00	
732221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	75 254,00		75 254,00
7328	Autres fiscalités reversées	96,00		96,00
738	Autres impôts et taxes	246 899,41		246 899,41
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73	IMPOTS ET TAXES	478 256,41	12 001,00	466 255,41
73111	Impôts directs locaux	1 600 711,00		1 600 711,00
73114	Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau	20,00		20,00
73118	Autres contributions directes	20 276,00		20 276,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	16 800,00		16 800,00
73154	Droits de place	37 251,00	2 224,00	35 027,00
73172	Taxe de séjour	3 644,28		3 644,28
SOUS-TOTAL CHAPITRE 731	Fiscalité locale	1 678 702,28	2 224,00	1 676 478,28
74111	Dotation forfaitaire des communes	160 694,00		160 694,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	54 113,00		54 113,00
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	42 246,00	25 086,00	17 160,00
742	Dotations aux élus locaux	333,00		333,00
74718	Autres	12 074,35	7 245,00	4 829,35
7472	Régions	143 750,90	142 736,60	1 014,30
7473	Départements	50 859,00	50 859,00	
7478	Autres organismes	196 196,91	1 800,00	194 396,91
748371	Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	18 845,53	18 845,53	
7488	Autres attributions et participations	49 432,06		49 432,06
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	728 544,75	246 572,13	481 972,62

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

70400 - VELLERON

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
752	Revenus des immeubles	22 986,32		22 986,32
7588	Autres produits divers de gestion courante	20 580,04		20 580,04
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	43 566,36		43 566,36
761	Produits de participations	8,40		8,40
SOUS-TOTAL CHAPITRE 76	PRODUITS FINANCIERS	8,40		8,40
7751	Produit des cessions d'immobilisations (hors ASA)	9 133,50	2 392,00	6 741,50
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	PRODUITS SPECIFIQUES	9 133,50	2 392,00	6 741,50
781	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits de fonctionnement courant)	863,43		863,43
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)	8,40	8,40	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	871,83	8,40	863,43
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 218 329,48	268 936,78	2 949 392,70
72	Production immobilisée	17 149,41		17 149,41
777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	17 645,43		17 645,43
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	34 794,84		34 794,84
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	34 794,84		34 794,84
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 253 124,32	268 936,78	2 984 187,54

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		2 139 071,62					2 139 071,62			2 139 071,62
10222	F.C.T.V.A.		2 062 006,60				119 877,26	2 181 883,86			2 181 883,86
10226	Taxe d'aménagement		852 839,47				85 443,65	938 283,12			938 283,12
10227	Versement pour sous densité		5 957,80					5 957,80			5 957,80
10228	Autres fonds d'investissement		558 636,81					558 636,81			558 636,81
1022	Sous Total compte 1022		3 479 440,68				205 320,91	3 684 761,59			3 684 761,59
10251	Dons et legs en capital		458,87					458,87			458,87
1025	Sous Total compte 1025		458,87					458,87			458,87
102	Sous Total compte 102		5 618 971,17				205 320,91	5 824 292,08			5 824 292,08
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		6 783 657,43				449 765,44	7 233 422,87			7 233 422,87
106	Sous Total compte 106		6 783 657,43				449 765,44	7 233 422,87			7 233 422,87
10	Sous Total compte 10		12 402 628,60				655 086,35	13 057 714,95			13 057 714,95
110	Report à nouveau (solde créditeur)		545 177,20	449 765,44	154 722,92			449 765,44	699 900,12		250 134,68
11	Sous Total compte 11		545 177,20	449 765,44	154 722,92			449 765,44	699 900,12		250 134,68
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou		154 722,92	154 722,92				154 722,92	154 722,92		0,00
12	Sous Total compte 12		154 722,92	154 722,92				154 722,92	154 722,92		0,00
1311	Etat et établissements nationaux		211 539,69					211 539,69			211 539,69
1312	Régions		3 000,00					3 000,00			3 000,00
1313	Départements		37 079,01				192 523,13	229 602,14			229 602,14

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1318	Autres		568,75						568,75		568,75
131	Sous Total compte 131		252 187,45				192 523,13		444 710,58		444 710,58
1321	Etat et établissements nationaux		48 124,17				14 345,00		62 469,17		62 469,17
1322	Régions		626 041,28				142 736,60		768 777,88		768 777,88
1323	Départements		1 478 795,46						1 478 795,46		1 478 795,46
13241	Communes membres du GFP		38 289,05						38 289,05		38 289,05
1324	Sous Total compte 1324		38 289,05						38 289,05		38 289,05
13251	GFP de rattachement						52 500,00		52 500,00		52 500,00
1325	Sous Total compte 1325						52 500,00		52 500,00		52 500,00
1328	Autres		319 334,90				50 488,00		369 822,90		369 822,90
132	Sous Total compte 132		2 510 584,86				260 069,60		2 770 654,46		2 770 654,46
1335	Amendes de radars automatiques et amende		17 500,00						17 500,00		17 500,00
13361	Dotation d'équipement des territoires ru						18 845,53		18 845,53		18 845,53
13362	Dotation de soutien à l'investissement		8 957,58						8 957,58		8 957,58
1336	Sous Total compte 1336		8 957,58				18 845,53		27 803,11		27 803,11
1338	Autres		65 020,58			52 500,00	52 500,00	52 500,00	117 520,58		65 020,58
133	Sous Total compte 133		91 478,16			52 500,00	71 345,53	52 500,00	162 823,69		110 323,69
1345	Amendes de radars automatiques et amende		100 444,75				17 500,00		117 944,75		117 944,75
13461	Dotation d'équipement des territoires ru		470 912,12						470 912,12		470 912,12

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1346	Sous Total compte 1346		470 912,12						470 912,12		470 912,12
1348	Autres		1 219,59						1 219,59		1 219,59
134	Sous Total compte 134		572 576,46				17 500,00		590 076,46		590 076,46
138	Autres subventions d'investissement non		51 330,60						51 330,60		51 330,60
13911	Etat et établissements nationaux					6 652,89		6 652,89		6 652,89	
13912	Régions					2 756,00		2 756,00		2 756,00	
13913	Départements					4 073,26		4 073,26		4 073,26	
13918	Autres					146,25		146,25		146,25	
1391	Sous Total compte 1391					13 628,40		13 628,40		13 628,40	
13935	Amendes de radars automatiques et amend					875,00		875,00		875,00	
139362	Dotation de soutien à l'investissement 1					2 701,03		2 701,03		2 701,03	
13936	Sous Total compte 13936					2 701,03		2 701,03		2 701,03	
13938	Autres					441,00		441,00		441,00	
1393	Sous Total compte 1393					4 017,03		4 017,03		4 017,03	
139	Sous Total compte 139					17 645,43		17 645,43		17 645,43	
13	Sous Total compte 13		3 478 157,53			70 145,43	541 438,26	70 145,43	4 019 595,79		3 949 450,36
1641	Emprunts en euros		1 497 848,30			161 216,89	600 000,00	161 216,89	2 097 848,30		1 936 631,41
164	Sous Total compte 164		1 497 848,30			161 216,89	600 000,00	161 216,89	2 097 848,30		1 936 631,41
165	Dépôts et cautionnements reçus		950,00				2 400,00		3 350,00		3 350,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
16	Sous Total compte 16		1 498 798,30			161 216,89	602 400,00	161 216,89	2 101 198,30		1 939 981,41
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo		112 884,18						112 884,18		112 884,18
193	Autres neutralisations et régularisation		57 248,31						57 248,31		57 248,31
19	Sous Total compte 19		170 132,49						170 132,49		170 132,49
	Total classe 1		18 249 617,04	604 488,36	154 722,92	231 362,32	1 798 924,61	835 850,68	20 203 264,57	17 645,43	19 385 059,32
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifi	86 612,03				21 561,00		108 173,03		108 173,03	
203	Frais d'études, de recherche et de dével	138 771,33				84 952,69		223 724,02		223 724,02	
204182	Bâtiments et installations	36 000,00						36 000,00		36 000,00	
20418	Sous Total compte 20418	36 000,00						36 000,00		36 000,00	
2041	Sous Total compte 2041	36 000,00						36 000,00		36 000,00	
204	Sous Total compte 204	36 000,00						36 000,00		36 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	75 329,74				3 872,10		79 201,84		79 201,84	
205	Sous Total compte 205	75 329,74				3 872,10		79 201,84		79 201,84	
2088	Autres immobilisations incorporelles					1 800,00		1 800,00		1 800,00	
208	Sous Total compte 208					1 800,00		1 800,00		1 800,00	
20	Sous Total compte 20	336 713,10				112 185,79		448 898,89		448 898,89	
2111	Terrains nus	204 819,29				9 020,00		213 839,29		213 839,29	
2112	Terrains de voirie	357 523,25						357 523,25		357 523,25	

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2113	Terrains aménagés autres que voirie	75 073,18						75 073,18		75 073,18	



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2115	Terrains bâtis	40 843,21						40 843,21		40 843,21	
2116	Cimetière	567 995,62						567 995,62		567 995,62	
2117	Bois et forêts	5 280,08						5 280,08		5 280,08	
2118	Autres terrains	649 001,24						649 001,24		649 001,24	
211	Sous Total compte 211	1 900 535,87				9 020,00		1 909 555,87		1 909 555,87	
212	Agencements et aménagements de terrains	508 436,14				19 497,61		527 933,75		527 933,75	
2131	Bâtiments publics	6 781 790,90				636 663,56	4 776,00	7 418 454,46	4 776,00	7 413 678,46	
2132	Bâtiments privés	107 848,20						107 848,20		107 848,20	
2135	Installations générales, agencements, am	44 757,54				49 445,24	1 965,50	94 202,78	1 965,50	92 237,28	
2138	Autres constructions	117 635,10				3 963,25		121 598,35		121 598,35	
213	Sous Total compte 213	7 052 031,74				690 072,05	6 741,50	7 742 103,79	6 741,50	7 735 362,29	
2151	Réseaux de voirie	3 241 992,44						3 241 992,44		3 241 992,44	
2152	Installations de voirie	2 522 449,57				232 927,16		2 755 376,73		2 755 376,73	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	5 556,48				1 428,95		6 985,43		6 985,43	
21538	Autres réseaux	209 457,02				77 973,23		287 430,25		287 430,25	
2153	Sous Total compte 2153	215 013,50				79 402,18		294 415,68		294 415,68	
2156	Matériel et outillage d'incendie et de d	31 624,79				365,52		31 990,31		31 990,31	
2157	Matériel et outillage technique	455 168,29				19 239,72		474 408,01		474 408,01	
2158	Autres installations, matériel et outill	210 505,96				15 874,64		226 380,60		226 380,60	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
215	Sous Total compte 215	6 676 754,55				347 809,22		7 024 563,77		7 024 563,77	
21621	Biens sous-jacents	8 773,40						8 773,40		8 773,40	
2162	Sous Total compte 2162	8 773,40						8 773,40		8 773,40	
216	Sous Total compte 216	8 773,40						8 773,40		8 773,40	
2181	Installations générales, agencements et	164 434,65				2 680,61		167 115,26		167 115,26	
2182	Matériel de transport	301 312,50						301 312,50		301 312,50	
2183	Matériel informatique	189 764,09				9 344,82		199 108,91		199 108,91	
2184	Matériel de bureau et mobilier	122 765,53				18 672,24		141 437,77		141 437,77	
2188	Autres	375 944,50				20 115,96		396 060,46		396 060,46	
218	Sous Total compte 218	1 154 221,27				50 813,63		1 205 034,90		1 205 034,90	
21	Sous Total compte 21	17 300 752,97				1 117 212,51	6 741,50	18 417 965,48	6 741,50	18 411 223,98	
231	Immobilisations corporelles en cours	41 222,00						41 222,00		41 222,00	
23	Sous Total compte 23	41 222,00						41 222,00		41 222,00	
242	Mises à disposition dans le cadre du tra	554 210,98						554 210,98		554 210,98	
24	Sous Total compte 24	554 210,98						554 210,98		554 210,98	
266	Autres formes de participation	2 974,90						2 974,90		2 974,90	
26	Sous Total compte 26	2 974,90						2 974,90		2 974,90	
272	Titres immobilisés (droits de créance)	152,45						152,45		152,45	
27	Sous Total compte 27	152,45						152,45		152,45	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifi		65 487,73				991,00		66 478,73		66 478,73
2803	Frais d'études, de recherche et de dével		13 518,00				37 516,00		51 034,00		51 034,00
2804151	Bâtiments et installations					2 895,00	2 895,00	2 895,00	2 895,00		0,00
2804151	Sous Total compte 2804151					2 895,00	2 895,00	2 895,00	2 895,00		0,00
280415	Sous Total compte 280415					2 895,00	2 895,00	2 895,00	2 895,00		0,00
2804182	Bâtiments et installations		28 931,15				2 895,00		31 826,15		31 826,15
280418	Sous Total compte 280418		28 931,15				2 895,00		31 826,15		31 826,15
28041	Sous Total compte 28041		28 931,15			2 895,00	5 790,00	2 895,00	34 721,15		31 826,15
2804	Sous Total compte 2804		28 931,15			2 895,00	5 790,00	2 895,00	34 721,15		31 826,15
2805	Concessions et droits similaires, brevet		47 239,09				10 191,00		57 430,09		57 430,09
280	Sous Total compte 280		155 175,97			2 895,00	54 488,00	2 895,00	209 663,97		206 768,97
2812	Agencements et aménagements de terrains		6 148,49				1 294,00		7 442,49		7 442,49
28131	Bâtiments publics		7 307,40				5 715,00		13 022,40		13 022,40
28135	Installations générales, agencements, am		603,00				603,00		1 206,00		1 206,00
28138	Autres constructions		199,50						199,50		199,50
2813	Sous Total compte 2813		8 109,90				6 318,00		14 427,90		14 427,90
28151	Réseaux de voirie		239,00				239,00		478,00		478,00
28152	Installations de voirie		30 723,70				26 843,00		57 566,70		57 566,70

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281538	Autres réseaux		1 058,20				144,00		1 202,20		1 202,20



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28153	Sous Total compte 28153		1 058,20				144,00		1 202,20		1 202,20
28157	Matériel et outillage technique		7 076,29				3 770,00		10 846,29		10 846,29
28158	Autres installations, matériel et outill		5 635,94				3 156,00		8 791,94		8 791,94
2815	Sous Total compte 2815		44 733,13				34 152,00		78 885,13		78 885,13
28181	Installations générales, agencements et		160,00				160,00		320,00		320,00
28183	Matériel informatique		9 647,53				6 774,00		16 421,53		16 421,53
28184	Matériel de bureau et mobilier		3 530,90				1 818,40		5 349,30		5 349,30
28188	Autres		9 038,12				5 112,45		14 150,57		14 150,57
2818	Sous Total compte 2818		22 376,55				13 864,85		36 241,40		36 241,40
281	Sous Total compte 281		81 368,07				55 628,85		136 996,92		136 996,92
28	Sous Total compte 28		236 544,04			2 895,00	110 116,85	2 895,00	346 660,89		343 765,89
	Total classe 2	18 236 026,40	236 544,04			1 232 293,30	116 858,35	19 468 319,70	353 402,39	19 458 683,20	343 765,89
4011	Fournisseurs			668 162,87	668 192,15			668 162,87	668 192,15		29,28
401	Sous Total compte 401			668 162,87	668 192,15			668 162,87	668 192,15		29,28
4041	Fournisseurs d'immobilisatio			1 203 486,00	1 212 248,89			1 203 486,00	1 212 248,89		8 762,89
40471	Fournisseurs d'immobilisatio - Retenue			1 005,89	20 740,36			1 005,89	20 740,36		19 734,47
4047	Sous Total compte 4047			1 005,89	20 740,36			1 005,89	20 740,36		19 734,47
404	Sous Total compte 404			1 204 491,89	1 232 989,25			1 204 491,89	1 232 989,25		28 497,36
40	Sous Total compte 40			1 872 654,76	1 901 181,40			1 872 654,76	1 901 181,40		28 526,64

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
411	Redevables	18 387,25		93 244,81	92 257,81			111 632,06	92 257,81	19 374,25	
414	Locataires-acquéreurs et locataires	21 321,96		25 386,32	41 908,39			46 708,28	41 908,39	4 799,89	
4161	Créances douteuses	4 546,90			794,15			4 546,90	794,15	3 752,75	
416	Sous Total compte 416	4 546,90			794,15			4 546,90	794,15	3 752,75	
41	Sous Total compte 41	44 256,11		118 631,13	134 960,35			162 887,24	134 960,35	27 926,89	
421	Personnel - Rémunérations dues			711 162,60	711 162,60			711 162,60	711 162,60		0,00
427	Personnel - Oppositions			139,22	139,22			139,22	139,22		0,00
42	Sous Total compte 42			711 301,82	711 301,82			711 301,82	711 301,82		0,00
431	Sécurité sociale			143 020,73	143 020,73			143 020,73	143 020,73		0,00
437	Autres organismes sociaux			435 387,28	435 387,28			435 387,28	435 387,28		0,00
43	Sous Total compte 43			578 408,01	578 408,01			578 408,01	578 408,01		0,00
4411	Subventions à recevoir - Amiable			55 764,00	55 764,00			55 764,00	55 764,00		0,00
441	Sous Total compte 441			55 764,00	55 764,00			55 764,00	55 764,00		0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			14 386,77	14 386,77			14 386,77	14 386,77		0,00
442	Sous Total compte 442			14 386,77	14 386,77			14 386,77	14 386,77		0,00
44312	Recettes - Amiable	7 666,00		31 037,50	32 591,00			38 703,50	32 591,00	6 112,50	
44316	Recettes - Contentieux			7 666,00				7 666,00		7 666,00	
4431	Sous Total compte 4431	7 666,00		38 703,50	32 591,00			46 369,50	32 591,00	13 778,50	
44331	Dépenses			21 388,25	21 388,25			21 388,25	21 388,25		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4433	Sous Total compte 4433			21 388,25	21 388,25			21 388,25	21 388,25		0,00
44341	Dépenses			9 963,00	14 909,00			9 963,00	14 909,00		4 946,00
4434	Sous Total compte 4434			9 963,00	14 909,00			9 963,00	14 909,00		4 946,00
44351	Dépenses			31 999,86	31 999,86			31 999,86	31 999,86		0,00
4435	Sous Total compte 4435			31 999,86	31 999,86			31 999,86	31 999,86		0,00
44371	Dépenses			25 000,00	25 000,00			25 000,00	25 000,00		0,00
4437	Sous Total compte 4437			25 000,00	25 000,00			25 000,00	25 000,00		0,00
44381	Dépenses			83 439,86	83 439,86			83 439,86	83 439,86		0,00
4438	Sous Total compte 4438			83 439,86	83 439,86			83 439,86	83 439,86		0,00
443	Sous Total compte 443	7 666,00		210 494,47	209 327,97			218 160,47	209 327,97	8 832,50	
447	Autres impôts, taxes et versements assim			35 700,48	35 700,48			35 700,48	35 700,48		0,00
44	Sous Total compte 44	7 666,00		316 345,72	315 179,22			324 011,72	315 179,22	8 832,50	
4621	Créances sur cessions d'immobilisations			9 133,50	6 745,50			9 133,50	6 745,50	2 388,00	
462	Sous Total compte 462			9 133,50	6 745,50			9 133,50	6 745,50	2 388,00	
466	Excédents de versement			585,24	1 585,24			585,24	1 585,24		1 000,00
46711	Autres comptes créditeurs			183 382,10	183 382,10			183 382,10	183 382,10		0,00
4671	Sous Total compte 4671			183 382,10	183 382,10			183 382,10	183 382,10		0,00
46721	Débiteurs divers - Amiable	55 458,51		63 864,27	110 645,12			119 322,78	110 645,12	8 677,66	
46726	Débiteurs divers - Contentieux	349,67			110,03			349,67	110,03	239,64	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4672	Sous Total compte 4672	55 808,18		63 864,27	110 755,15			119 672,45	110 755,15	8 917,30	
467	Sous Total compte 467	55 808,18		247 246,37	294 137,25			303 054,55	294 137,25	8 917,30	
46	Sous Total compte 46	55 808,18		256 965,11	302 467,99			312 773,29	302 467,99	10 305,30	
4711	Versements des régisseurs			159 305,37	159 305,37			159 305,37	159 305,37		0,00
4712	Virements réimputés		30,00	30,00	34,32			30,00	64,32		34,32
47131	Versements sur contributions directes			1 615 913,00	1 615 913,00			1 615 913,00	1 615 913,00		0,00
47132	Versements sur dotation globale de fonct			307 554,00	307 554,00			307 554,00	307 554,00		0,00
47133	Fonds d'emprunt			600 000,00	600 000,00			600 000,00	600 000,00		0,00
47134	Subventions			201 482,60	195 395,60			201 482,60	195 395,60	6 087,00	
47138	Autres			2 036 537,08	2 034 073,20			2 036 537,08	2 034 073,20	2 463,88	
4713	Sous Total compte 4713			4 761 486,68	4 752 935,80			4 761 486,68	4 752 935,80	8 550,88	
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiques		125,24	2 192,27	2 067,03			2 192,27	2 192,27		0,00
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales			318 263,13	318 263,13			318 263,13	318 263,13		0,00
47141	Sous Total compte 47141		125,24	320 455,40	320 330,16			320 455,40	320 455,40		0,00
47143	Flux d'encaissements à réimputer			94,67	94,67			94,67	94,67		0,00
4714	Sous Total compte 4714		125,24	320 550,07	320 424,83			320 550,07	320 550,07		0,00
4718	Autres recettes à régulariser			3 460,00	3 883,37			3 460,00	3 883,37		423,37
471	Sous Total compte 471		155,24	5 244 832,12	5 236 583,69			5 244 832,12	5 236 738,93	8 093,19	

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt			190 193,57	190 193,57			190 193,57	190 193,57		0,00



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47218	Autres dépenses			105 914,53	101 833,03			105 914,53	101 833,03	4 081,50	
4721	Sous Total compte 4721			296 108,10	292 026,60			296 108,10	292 026,60	4 081,50	
4722	Commissions bancaires en instance de man			317,74	317,74			317,74	317,74		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			77 599,79	77 599,79			77 599,79	77 599,79		0,00
472	Sous Total compte 472			374 025,63	369 944,13			374 025,63	369 944,13	4 081,50	
4784	Arrondis sur déclaration de TVA		1,40						1,40		1,40
478	Sous Total compte 478		1,40						1,40		1,40
47	Sous Total compte 47		156,64	5 618 857,75	5 606 527,82			5 618 857,75	5 606 684,46	12 173,29	
4911	Dépréciations des comptes de redevables		2 419,41	633,58				633,58	2 419,41		1 785,83
491	Sous Total compte 491		2 419,41	633,58				633,58	2 419,41		1 785,83
4961	Dépréciations des comptes de débiteurs d		349,67	229,85				229,85	349,67		119,82
496	Sous Total compte 496		349,67	229,85				229,85	349,67		119,82
49	Sous Total compte 49		2 769,08	863,43				863,43	2 769,08		1 905,65
	Total classe 4	107 730,29	2 925,72	9 474 027,73	9 550 026,61			9 581 758,02	9 552 952,33	65 643,07	36 837,38
5113	Titres spéciaux de paiement	126,60		737,40	864,00			864,00	864,00		0,00
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			4 123,85	4 123,85			4 123,85	4 123,85		0,00
51176	T.I.P. impayés			94,67	94,67			94,67	94,67		0,00
5117	Sous Total compte 5117			94,67	94,67			94,67	94,67		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement			53 655,90	53 655,90			53 655,90	53 655,90		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
511	Sous Total compte 511	126,60		58 611,82	58 738,42			58 738,42	58 738,42		0,00
515	Compte au Trésor	144 828,07		4 280 484,54	3 901 909,95			4 425 312,61	3 901 909,95	523 402,66	
51	Sous Total compte 51	144 954,67		4 339 096,36	3 960 648,37			4 484 051,03	3 960 648,37	523 402,66	
5411	Régisseurs d'avances (avances)			4 246,89	1 746,89			4 246,89	1 746,89	2 500,00	
541	Sous Total compte 541			4 246,89	1 746,89			4 246,89	1 746,89	2 500,00	
54	Sous Total compte 54			4 246,89	1 746,89			4 246,89	1 746,89	2 500,00	
580	Opérations d'ordre budgétaires			154 548,19	154 548,19			154 548,19	154 548,19		0,00
584	Encaissement par lecture optique	375,44		10 396,37	10 771,81			10 771,81	10 771,81		0,00
5872	Compte pivot - Admission en non valeur			678,68	678,68			678,68	678,68		0,00
587	Sous Total compte 587			678,68	678,68			678,68	678,68		0,00
588	Autres virements internes			9 620,82	9 620,82			9 620,82	9 620,82		0,00
58	Sous Total compte 58	375,44		175 244,06	175 619,50			175 619,50	175 619,50		0,00
	Total classe 5	145 330,11		4 518 587,31	4 138 014,76			4 663 917,42	4 138 014,76	525 902,66	
6042	Achats de prestations de services (autre)					169 793,90		169 793,90		169 793,90	
604	Sous Total compte 604					169 793,90		169 793,90		169 793,90	
60611	Eau et assainissement					12 424,57		12 424,57		12 424,57	
60612	Energie - Electricité					97 314,22		97 314,22		97 314,22	
6061	Sous Total compte 6061					109 738,79		109 738,79		109 738,79	
60621	Combustibles					4 205,19		4 205,19		4 205,19	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60622	Carburants					13 568,71		13 568,71		13 568,71	
60623	Alimentation					5 615,38		5 615,38		5 615,38	
60628	Autres fournitures non stockées					4 800,75		4 800,75		4 800,75	
6062	Sous Total compte 6062					28 190,03		28 190,03		28 190,03	
60631	Fournitures d'entretien					14 937,63		14 937,63		14 937,63	
60632	Fournitures de petit équipement					29 123,09		29 123,09		29 123,09	
60633	Fournitures de voirie					17 116,27		17 116,27		17 116,27	
60636	Vêtements de travail					4 673,85		4 673,85		4 673,85	
6063	Sous Total compte 6063					65 850,84		65 850,84		65 850,84	
6064	Fournitures administratives					5 259,16		5 259,16		5 259,16	
6065	Livres, disques, cassettes ... (biblioth)					906,00		906,00		906,00	
6067	Fournitures scolaires					18 841,34		18 841,34		18 841,34	
6068	Autres matières et fournitures.					8 319,69		8 319,69		8 319,69	
606	Sous Total compte 606					237 105,85		237 105,85		237 105,85	
6078	Autres marchandises					151,00		151,00		151,00	
607	Sous Total compte 607					151,00		151,00		151,00	
60	Sous Total compte 60					407 050,75		407 050,75		407 050,75	
611	Contrats de prestations de services					11 626,06		11 626,06		11 626,06	
613	Locations					56 300,54		56 300,54		56 300,54	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
614	Charges locatives et de copropriété					388,87		388,87		388,87	
61521	Terrains					6 399,91		6 399,91		6 399,91	
615221	Bâtiments publics					7 889,96		7 889,96		7 889,96	
615228	Autres bâtiments					1 153,03		1 153,03		1 153,03	
61522	Sous Total compte 61522					9 042,99		9 042,99		9 042,99	
615231	Voiries					5 118,79		5 118,79		5 118,79	
615232	Réseaux					14 672,87		14 672,87		14 672,87	
61523	Sous Total compte 61523					19 791,66		19 791,66		19 791,66	
61524	Bois et forêts					12 720,00		12 720,00		12 720,00	
6152	Sous Total compte 6152					47 954,56		47 954,56		47 954,56	
61551	Matériel roulant					16 476,62		16 476,62		16 476,62	
61558	Autres biens mobiliers					3 144,68		3 144,68		3 144,68	
6155	Sous Total compte 6155					19 621,30		19 621,30		19 621,30	
6156	Maintenance					56 175,51	547,00	56 175,51	547,00	55 628,51	
615	Sous Total compte 615					123 751,37	547,00	123 751,37	547,00	123 204,37	
6161	Multirisques					18 871,48		18 871,48		18 871,48	
6168	Autres					8 214,23		8 214,23		8 214,23	
616	Sous Total compte 616					27 085,71		27 085,71		27 085,71	
617	Études et recherches					1 332,00		1 332,00		1 332,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
618	Divers					8 755,96		8 755,96		8 755,96	
61	Sous Total compte 61					229 240,51	547,00	229 240,51	547,00	228 693,51	
6218	Autre personnel extérieur					6 109,01		6 109,01		6 109,01	
621	Sous Total compte 621					6 109,01		6 109,01		6 109,01	
622	Rémunérations d'intermédiaire et honora					19 558,68		19 558,68		19 558,68	
623	Publicité, publications, relations publi					38 222,28		38 222,28		38 222,28	
624	Transports de biens et transports collec					5 570,86		5 570,86		5 570,86	
625	Déplacements et missions					1 621,65		1 621,65		1 621,65	
626	Frais postaux et frais de télécommunicat					22 386,22		22 386,22		22 386,22	
627	Services bancaires et assimilés.					1 355,75	14,93	1 355,75	14,93	1 340,82	
6281	Concours divers (cotisations..					750,00		750,00		750,00	
6282	Frais de gardiennage					4 569,60		4 569,60		4 569,60	
6283	Frais de nettoyage des locaux					56 127,00		56 127,00		56 127,00	
6284	Redevance pour services rendus					32 069,86		32 069,86		32 069,86	
6288	Autres					43 229,74		43 229,74		43 229,74	
628	Sous Total compte 628					136 746,20		136 746,20		136 746,20	
62	Sous Total compte 62					231 570,65	14,93	231 570,65	14,93	231 555,72	

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
633	Impôts, taxes et versements assimilés su					27 675,48		27 675,48		27 675,48	
635	Autres impôts, taxes et versements assim					8 025,00		8 025,00		8 025,00	



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
63	Sous Total compte 63					35 700,48		35 700,48		35 700,48	
6411	Personnel titulaire					722 225,78		722 225,78		722 225,78	
6413	Personnel non titulaire					177 305,44		177 305,44		177 305,44	
64168	Autres emplois aidés					8 822,55		8 822,55		8 822,55	
6416	Sous Total compte 6416					8 822,55		8 822,55		8 822,55	
6419	Remboursements sur rémunérations du pers						91 052,58		91 052,58		91 052,58
641	Sous Total compte 641					908 353,77	91 052,58	908 353,77	91 052,58	817 301,19	
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoy					425 676,36		425 676,36		425 676,36	
6459	Remboursements sur charges de Sécurité S						187,00		187,00		187,00
645	Sous Total compte 645					425 676,36	187,00	425 676,36	187,00	425 489,36	
6470	Autres charges sociales					6 070,04		6 070,04		6 070,04	
647	Sous Total compte 647					6 070,04		6 070,04		6 070,04	
64	Sous Total compte 64					1 340 100,17	91 239,58	1 340 100,17	91 239,58	1 248 860,59	
65311	Indemnités de fonction					82 931,40		82 931,40		82 931,40	
65312	Frais de mission et de déplacement					1 115,56		1 115,56		1 115,56	
65313	Cotisations de retraite					3 483,06		3 483,06		3 483,06	
65315	Formation					3 269,02	1 798,02	3 269,02	1 798,02	1 471,00	
653172	Cotisations au fonds de financement de l					161,84		161,84		161,84	
65317	Sous Total compte 65317					161,84		161,84		161,84	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6531	Sous Total compte 6531					90 960,88	1 798,02	90 960,88	1 798,02	89 162,86	
653	Sous Total compte 653					90 960,88	1 798,02	90 960,88	1 798,02	89 162,86	
6541	Créances admises en non-valeur					678,68		678,68		678,68	
654	Sous Total compte 654					678,68		678,68		678,68	
6553	Service d'incendie					85 553,00		85 553,00		85 553,00	
65568	Autres contributions					175,00		175,00		175,00	
6556	Sous Total compte 6556					175,00		175,00		175,00	
6558	Autres contributions obligatoires					19 826,27		19 826,27		19 826,27	
655	Sous Total compte 655					105 554,27		105 554,27		105 554,27	
657362	CCAS					25 000,00		25 000,00		25 000,00	
65736	Sous Total compte 65736					25 000,00		25 000,00		25 000,00	
6573	Sous Total compte 6573					25 000,00		25 000,00		25 000,00	
65748	Autres personnes de droit privé					37 600,00		37 600,00		37 600,00	
6574	Sous Total compte 6574					37 600,00		37 600,00		37 600,00	
657	Sous Total compte 657					62 600,00		62 600,00		62 600,00	
65818	Autres					701,62	69,10	701,62	69,10	632,52	
6581	Sous Total compte 6581					701,62	69,10	701,62	69,10	632,52	
6588	Autres charges diverses de gestion coura					0,89		0,89		0,89	
658	Sous Total compte 658					702,51	69,10	702,51	69,10	633,41	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65	Sous Total compte 65					260 496,34	1 867,12	260 496,34	1 867,12	258 629,22	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					50 198,95		50 198,95		50 198,95	
6611	Sous Total compte 6611					50 198,95		50 198,95		50 198,95	
661	Sous Total compte 661					50 198,95		50 198,95		50 198,95	
6688	Autres					135,00		135,00		135,00	
668	Sous Total compte 668					135,00		135,00		135,00	
66	Sous Total compte 66					50 333,95		50 333,95		50 333,95	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)					1 109,62		1 109,62		1 109,62	
6751	Valeur comptable des immobilisations céd					6 741,50		6 741,50		6 741,50	
675	Sous Total compte 675					6 741,50		6 741,50		6 741,50	
67	Sous Total compte 67					7 851,12		7 851,12		7 851,12	
681	Dotations aux amortissements aux dépréc					110 116,85	2 895,00	110 116,85	2 895,00	107 221,85	
68	Sous Total compte 68					110 116,85	2 895,00	110 116,85	2 895,00	107 221,85	
	Total classe 6					2 672 460,82	96 563,63	2 672 460,82	96 563,63	2 667 136,77	91 239,58
70311	Concession dans les cimetières (produit					511,65	6 579,38	511,65	6 579,38		6 067,73
70312	Redevances funéraires						40,00		40,00		40,00
7031	Sous Total compte 7031					511,65	6 619,38	511,65	6 619,38		6 107,73
7032	Droits de permis de stationnement et de					5 147,60	34 087,60	5 147,60	34 087,60		28 940,00
70388	Autres redevances						354,58		354,58		354,58

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	et recettes diverses										



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7038	Sous Total compte 7038						354,58		354,58		354,58
703	Sous Total compte 703					5 659,25	41 061,56	5 659,25	41 061,56		35 402,31
7066	Redevances et droits des services à cara						8 939,58		8 939,58		8 939,58
7067	Redevances et droits des services périsc					20,00	89 296,62	20,00	89 296,62		89 276,62
70688	Autres prestations de services					60,00	48 348,61	60,00	48 348,61		48 288,61
7068	Sous Total compte 7068					60,00	48 348,61	60,00	48 348,61		48 288,61
706	Sous Total compte 706					80,00	146 584,81	80,00	146 584,81		146 504,81
7088	Autres produits d'activités annexes (abo						360,00		360,00		360,00
708	Sous Total compte 708						360,00		360,00		360,00
70	Sous Total compte 70					5 739,25	188 006,37	5 739,25	188 006,37		182 267,12
72	Production immobilisée						17 149,41		17 149,41		17 149,41
72	Sous Total compte 72						17 149,41		17 149,41		17 149,41
73111	Impôts directs locaux						1 600 711,00		1 600 711,00		1 600 711,00
73114	Impositions forfaitaires sur les entrepr						20,00		20,00		20,00
73118	Autres contributions directes						20 276,00		20 276,00		20 276,00
7311	Sous Total compte 7311						1 621 007,00		1 621 007,00		1 621 007,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques						16 800,00		16 800,00		16 800,00

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7313	Sous Total compte 7313						16 800,00		16 800,00		16 800,00
73154	Droits de place					2 224,00	37 251,00	2 224,00	37 251,00		35 027,00



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7315	Sous Total compte 7315					2 224,00	37 251,00	2 224,00	37 251,00		35 027,00
73172	Taxe de séjour						3 644,28		3 644,28		3 644,28
7317	Sous Total compte 7317						3 644,28		3 644,28		3 644,28
731	Sous Total compte 731					2 224,00	1 678 702,28	2 224,00	1 678 702,28		1 676 478,28
73211	Attribution de compensation						144 006,00		144 006,00		144 006,00
73218	Autres fiscalité reversée entre collecti					12 001,00	12 001,00	12 001,00	12 001,00		0,00
7321	Sous Total compte 7321					12 001,00	156 007,00	12 001,00	156 007,00		144 006,00
732221	Fonds de péréquation des ressources comm						75 254,00		75 254,00		75 254,00
73222	Sous Total compte 73222						75 254,00		75 254,00		75 254,00
7322	Sous Total compte 7322						75 254,00		75 254,00		75 254,00
7328	Autres fiscalités reversées						96,00		96,00		96,00
732	Sous Total compte 732					12 001,00	231 357,00	12 001,00	231 357,00		219 356,00
738	Autres impôts et taxes						246 899,41		246 899,41		246 899,41
7392221	Fonds de péréquation des ressources comm					14 839,00		14 839,00		14 839,00	
739222	Sous Total compte 739222					14 839,00		14 839,00		14 839,00	
73922	Sous Total compte 73922					14 839,00		14 839,00		14 839,00	
7392	Sous Total compte 7392					14 839,00		14 839,00		14 839,00	
739	Sous Total compte 739					14 839,00		14 839,00		14 839,00	
73	Sous Total compte 73					29 064,00	2 156 958,69	29 064,00	2 156 958,69		2 127 894,69

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74111	Dotation forfaitaire des communes						160 694,00		160 694,00		160 694,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des						54 113,00		54 113,00		54 113,00
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP)					25 086,00	42 246,00	25 086,00	42 246,00		17 160,00
74112	Sous Total compte 74112					25 086,00	96 359,00	25 086,00	96 359,00		71 273,00
7411	Sous Total compte 7411					25 086,00	257 053,00	25 086,00	257 053,00		231 967,00
741	Sous Total compte 741					25 086,00	257 053,00	25 086,00	257 053,00		231 967,00
742	Dotations aux élus locaux						333,00		333,00		333,00
74718	Autres					7 245,00	12 074,35	7 245,00	12 074,35		4 829,35
7471	Sous Total compte 7471					7 245,00	12 074,35	7 245,00	12 074,35		4 829,35
7472	Régions					142 736,60	143 750,90	142 736,60	143 750,90		1 014,30
7473	Départements					50 859,00	50 859,00	50 859,00	50 859,00		0,00
7478	Autres organismes					1 800,00	196 196,91	1 800,00	196 196,91		194 396,91
747	Sous Total compte 747					202 640,60	402 881,16	202 640,60	402 881,16		200 240,56
748371	Dotation d'équipement des territoires ru					18 845,53	18 845,53	18 845,53	18 845,53		0,00
74837	Sous Total compte 74837					18 845,53	18 845,53	18 845,53	18 845,53		0,00
7483	Sous Total compte 7483					18 845,53	18 845,53	18 845,53	18 845,53		0,00
7488	Autres attributions et participations						49 432,06		49 432,06		49 432,06
748	Sous Total compte 748					18 845,53	68 277,59	18 845,53	68 277,59		49 432,06
74	Sous Total compte 74					246 572,13	728 544,75	246 572,13	728 544,75		481 972,62

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
752	Revenus des immeubles						22 986,32		22 986,32		22 986,32
7588	Autres produits divers de gestion couran						20 580,04		20 580,04		20 580,04
758	Sous Total compte 758						20 580,04		20 580,04		20 580,04
75	Sous Total compte 75						43 566,36		43 566,36		43 566,36
761	Produits de participations						8,40		8,40		8,40
76	Sous Total compte 76						8,40		8,40		8,40
7751	Produit des cessions d'immobilisatio					2 392,00	9 133,50	2 392,00	9 133,50		6 741,50
775	Sous Total compte 775					2 392,00	9 133,50	2 392,00	9 133,50		6 741,50
777	Recettes et quote-part des subventions d						17 645,43		17 645,43		17 645,43
77	Sous Total compte 77					2 392,00	26 778,93	2 392,00	26 778,93		24 386,93
781	Reprises sur amortissements dépréciatio						863,43		863,43		863,43
786	Reprises sur dépréciations et provisions					8,40	8,40	8,40	8,40		0,00
78	Sous Total compte 78					8,40	871,83	8,40	871,83		863,43
	Total classe 7					283 775,78	3 161 884,74	283 775,78	3 161 884,74	14 839,00	2 892 947,96
	Total général	18 489 086,80	18 489 086,80	14 597 103,40	13 842 764,29	4 419 892,22	5 174 231,33	37 506 082,42	37 506 082,42	22 749 850,13	22 749 850,13

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2023

70400 - VELLERON

Exercice 2023

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES		
	Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								0,00	0,00
Portefeuille									
MARCHE AGRICOLE	25 500,00	13 330,00	38 830,00	0,00	0,00	0,00	38 830,00	0,00	0,00
MARCHE FORAIN MERC VEND	6 560,00	450,00	7 010,00	0,00	0,00	0,00	7 010,00	0,00	0,00
CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS	0,00	7 355,00	7 355,00	0,00	7 355,00	7 355,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL COMPTE 861	32 060,00	21 135,00	53 195,00	0,00	7 355,00	7 355,00	45 840,00	0,00	0,00
862								0,00	0,00
Correspondant									
MARCHE AGRICOLE	13 330,00	0,00	13 330,00	0,00	13 330,00	13 330,00	0,00	0,00	0,00
MARCHE FORAIN MERC VEND	450,00	0,00	450,00	0,00	450,00	450,00	0,00	0,00	0,00
CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS	7 355,00	0,00	7 355,00	0,00	7 355,00	7 355,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL COMPTE 862	21 135,00	0,00	21 135,00	0,00	21 135,00	21 135,00	0,00	0,00	0,00
863								0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur									
MARCHE AGRICOLE	0,00	0,00	0,00	38 830,00	0,00	38 830,00	0,00	38 830,00	0,00
MARCHE FORAIN MERC VEND	0,00	0,00	0,00	7 010,00	0,00	7 010,00	0,00	7 010,00	0,00
CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS	0,00	7 355,00	7 355,00	7 355,00	0,00	7 355,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL COMPTE 863	0,00	7 355,00	7 355,00	53 195,00	0,00	53 195,00	0,00	45 840,00	0,00
TOTAUX	53 195,00	28 490,00	81 685,00	53 195,00	28 490,00	81 685,00	45 840,00	45 840,00	0,00

Page des signatures

70400 - VELLERON

Exercice 2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

LASSAGNE Herve (1005741926-0), Contrôleur principal des Finances Publiques

A DDFIP DE VAUCLUSE, le 13/03/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **VELLERON** pendant l'année 2023 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

CORNILLE Michel (1004546252-0), Inspecteur principal des Finances Publiques

A MONTEUX, le 13/03/2024

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur^A, le

084-218401420-20240327-D2024-203-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024

Publication : 03/04/2024



Commune de Velleron

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 27 MARS 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

~
DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

Nombre de membres :

En exercice : 23

Présents : 20

Votants : 21

Date de la convocation :

Le 21 mars 2024

DELIBERATION

N°2024-203

OBJET :

**Approbation du
Compte de Gestion
2023 du Comptable
public**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept mars à dix-huit-heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Velleron, légalement convoqués par courriel en date du vingt-un mars deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville et sous la présidence de Monsieur Philippe ARMENGOL, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Philippe ARMENGOL, Gilles LAUGIER, Sophie MARQUEZ, Hervé BERENGUER, Katia CAVALLINI, Nicole RIVES, Cécile LAGET-BARBET, Franck PESCHIER, Sabine BAUPREY, Cédric CLARETON, Alexandra BOURGOIN, Ludovic THEVENET, Nicole VIAU, Thomas GAUDION, Bernard SENET, Marion RUDELLE, Daniel CLERC, Geneviève FAGE, Yannick VITALBO et Bernard THUY.

Absent ayant donné procuration : Monsieur Karim AKAR (procuration à Gilles LAUGIER).

Absentes : Mmes Rachel TASSAN et Laurence HEDDAR

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles LAUGIER.

Madame Cécile LAGET BARBET, Conseillère municipale déléguée aux Finances, rapporte aux membres du conseil municipal :

En application des dispositions de l'article L.2121-31 du CGCT, il est fait obligation aux membres du Conseil municipal d'approuver le compte de gestion du comptable assignataire, durant la même séance que celle du vote du compte administratif, après s'être assuré que les documents présentés ont été vérifiés et certifiés exacts par le Trésorier et que les résultats sont concordants avec ceux du compte administratif.

Pour l'exercice 2023 de la commune, le résultat cumulé de clôture est de **554 708,35 €** (contre **250 134,68 €** en 2022).

Libellés	Section d'Investissement		Section de Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévisions/ Autorisations budgétaires	2 190 105,02 €	2 190 105,02 €	3 018 033,11 €	3 018 033,11 €	5 209 138,13 €	5 209 138,13 €
Dépenses/ Recettes de l'exercice	1 408 260,62 €	1 860 387,96 €	2 681 975,77 €	2 984 187,54 €	4 090 236,39 €	4 844 575,50 €
Résultats 2023		452 127,34 €		302 211,77 €		754 339,11 €
Résultat cumulé de clôture 2023		2 361,90 €		552 346,45 €		554 708,35 €

Les membres du Conseil municipal sont invités à approuver le Compte de Gestion 2023 du Comptable public.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-31 du CGCT,

- VU le Compte de Gestion 2023 transmis par Monsieur le Trésorier principal de Monteux,
- ENTENDU Madame Cécile LAGET BARBET, Conseillère municipale déléguée aux Finances et après débat,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ
DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES :

ARTICLE UNIQUE : D'approuver le Compte de Gestion 2023 de la Commune tel que transmis par Monsieur le Comptable public de Monteux.

Gilles LAUGIER

Philippe ARMENGOL,

Contrôle de la légalité





Secrétaire de séance

Maire de VELLERON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20240327-D2024-203-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024
Publication : 03/04/2024

Et ont signé les membres présents, après lecture faite, pour expédition certifiée conforme.

Le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou affichage, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes ou d'un recours gracieux auprès de la commune, conformément aux modalités contentieuses en vigueur à la date de l'acte.

**Signatures des membres présents ou ayant reçu
procuration durant la séance du Conseil municipal
du mercredi 27 mars 2024**

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – COMMUNE DE VELLERON

Merci de signer dans la case correspondant à votre vote

NOM ET PRENOM DES VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Philippe ARMENGOL	<i>Ne prend pas part au vote</i>		
Gilles LAUGIER	<i>[Signature]</i>		
Sophie MARQUEZ	<i>[Signature]</i>		
Hervé BERENGUER	<i>[Signature]</i>		
Katia CAVALLINI	<i>[Signature]</i>		
Karim AKAR (procuration à Gilles LAUGIER)	<i>[Signature]</i>		
Nicole RIVES	<i>[Signature]</i>		
Cécile LAGET-BARBET	<i>[Signature]</i>		
Franck PESCHIER	<i>[Signature]</i>		
Sabine BAUPREY	<i>[Signature]</i>		
Cédric CLARETON	<i>[Signature]</i>		
Alexandra BOURGOIN	<i>[Signature]</i>		
Ludovic THEVENET	<i>[Signature]</i>		
Nicole VIAU	<i>[Signature]</i>		
Thomas GAUDION	<i>[Signature]</i>		
Bernard SENET	<i>[Signature]</i>		
Marion RUDELLE	<i>[Signature]</i>		
Daniel CLERC	<i>[Signature]</i>		
Geneviève FAGE	<i>[Signature]</i>		
Yannick VITALBO	<i>[Signature]</i>		
Rachel TASSAN	<i>Absente</i>		
Bernard THUY	<i>[Signature]</i>		
Laurence HEDDAR	<i>Absente</i>		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20240327-D2024-204-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024
Publication : 03/04/2024

A Velleron, le 27/03/2024

Philippe ARMENGOL,
Maire de VELLERON



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : MAIRIE DE VELLERON (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21840142000011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MONTEUX

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE VELLERON Budget Principal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	33

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	36
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	37
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	41
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	42
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	43
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	45
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	46

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	47
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	48
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	49
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	50
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	52
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 142

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	808.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	806.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	589.00
5	DGF / population	50.60
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.52
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	1.06
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.66
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.73
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	4 090 236,39	4 844 575,50	-199 630,76	A1	554 708,35
Investissement	1 408 260,62	1 860 387,96	-449 765,44	A2	2 361,90
Dont 1068		449 765,44			
Fonctionnement	2 681 975,77	2 984 187,54	250 134,68	A3	552 346,45

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 158 000,00		III + IV 0,00	B1	-158 000,00
Investissement	I 158 000,00		III 0,00	B2	-158 000,00
Fonctionnement	II 0,00		IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)		
		(6)
TOTAL	A1 + B1	396 708,35
Investissement	A2 + B2	-155 638,10
Fonctionnement	A3 + B3	552 346,45

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 158 000,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	48 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	110 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE				II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 2 681 975,77	G 2 984 187,54	
	Section d'investissement	B 1 408 260,62	H 1 860 387,96	
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 250 134,68 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 449 765,44 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 4 540 001,83	= G + H + I + J 5 094 710,18	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 158 000,00	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 158 000,00	= K + L 0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 2 681 975,77	= G + I + K 3 234 322,22	
	Section d'investissement	= B + D + F 2 016 026,06	= H + J + L 1 860 387,96	
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 4 698 001,83	= G + H + I + J + K + L 5 094 710,18	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		488 938,26
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	112 185,79	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	1 100 063,10	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		1 212 248,89	1 088 938,26
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	205 320,91
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	161 216,89	2 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		161 216,89	207 720,91
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 373 465,78	II 1 296 659,17
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	34 794,84	113 963,35
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 34 794,84	IV 113 963,35

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 408 260,62	II + IV	1 410 622,52
--------------	---------	---------------------	---------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	449 765,44	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	449 765,44

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 858 026,06	II + IV + VI + VII	1 860 387,96
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		2 361,90		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	869 215,97	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	182 267,12
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 373 884,66	73 Impôts et taxes (sauf 731)	466 255,41
		731 Fiscalité locale	1 676 478,28
		74 Dotations et participations (1)	481 972,62
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	258 629,22	75 Autres produits de gestion courante (1)	43 566,36
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	14 839,00	013 Atténuations de charges (1)	91 239,58
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	2 516 568,85	Total recettes de gestion des services	2 941 779,37
66 Charges financières	50 333,95	76 Produits financiers	8,40
67 Charges spécifiques (1)	1 109,62	77 Produits spécifiques (1)	6 741,50
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	863,43
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 2 568 012,42	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 2 949 392,70

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	113 963,35	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	34 794,84
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 113 963,35	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 34 794,84

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 2 681 975,77	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 2 984 187,54
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 250 134,68

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 2 681 975,77	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 3 234 322,22
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	552 346,45
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	17 645,43	17 645,43
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	161 216,89	0,00	161 216,89
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	112 185,79	0,00	112 185,79
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 100 063,10	17 149,41	1 117 212,51
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 373 465,78	34 794,84	1 408 260,62

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	449 765,44
---	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	869 215,97		869 215,97
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 373 884,66		1 373 884,66
014	Atténuations de produits	14 839,00		14 839,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	258 629,22	0,00	258 629,22
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	50 333,95	0,00	50 333,95
67	Charges spécifiques (9)	1 109,62	6 741,50	7 851,12
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	107 221,85	107 221,85
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 568 012,42	113 963,35	2 681 975,77

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
 (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
 (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Hors chapitres opérations.
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
 (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
 (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
 (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	205 320,91	0,00	205 320,91
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	488 938,26	0,00	488 938,26
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	602 400,00	0,00	602 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	6 741,50	6 741,50
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		107 221,85	107 221,85
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 296 659,17	113 963,35	1 410 622,52

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	449 765,44
---	-------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	91 239,58		91 239,58
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	182 267,12		182 267,12
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		17 149,41	17 149,41
73	Impôts et taxes (sauf 731)	466 255,41		466 255,41
731	Fiscalité locale	1 676 478,28		1 676 478,28
74	Dotations et participations (8)	481 972,62		481 972,62
75	Autres produits de gestion courante (8)	43 566,36	0,00	43 566,36
76	Produits financiers	8,40	0,00	8,40
77	Produits spécifiques (8)	6 741,50	17 645,43	24 386,93
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	863,43	0,00	863,43
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 949 392,70	34 794,84	2 984 187,54

Pour information R002 Résultat positif reporté	250 134,68
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		1 740 339,58	1 408 260,62	158 000,00	174 078,96	0,00	1 408 260,62
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	160 730,00	112 185,79	48 000,00	544,21	0,00	112 185,79
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 210 702,51	1 100 063,10	110 000,00	639,41	0,00	1 100 063,10
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 371 432,51	1 212 248,89	158 000,00	1 183,62	0,00	1 212 248,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	55 733,92	0,00	0,00	55 733,92		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	161 500,00	161 216,89	0,00	283,11		161 216,89
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		217 233,92	161 216,89	0,00	56 017,03	0,00	161 216,89
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 588 666,43	1 373 465,78	158 000,00	57 200,65	0,00	1 373 465,78
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	47 645,43	34 794,84		12 850,59		34 794,84
041	Opérations patrimoniales (6)	104 027,72	0,00		104 027,72		0,00
Total des dépenses d'ordre		151 673,15	34 794,84		116 878,31		34 794,84
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		449 765,44					
Total des dépenses d'investissement cumulées		2 190 105,02	1 858 026,06	158 000,00	174 078,96	0,00	1 408 260,62

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		2 190 105,02	1 860 387,96	0,00	329 717,06
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	469 969,92	488 938,26	0,00	-18 968,34
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	600 000,00	600 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 069 969,92	1 088 938,26	0,00	-18 968,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	609 239,53	655 086,35	0,00	-45 846,82
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	2 400,00	0,00	-2 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 258,50		0,00	
Total des recettes financières		610 498,03	657 486,35	0,00	-46 988,32
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 680 467,95	1 746 424,61	0,00	-65 956,66
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	291 646,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	113 963,35	113 963,35		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	104 027,72	0,00		104 027,72
Total des recettes d'ordre		509 637,07	113 963,35		395 673,72
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées		2 190 105,02	1 860 387,96	0,00	329 717,06

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		1 740 339,58	1 408 260,62	158 000,00	174 078,96	0,00	1 408 260,62
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	160 730,00	112 185,79	48 000,00	544,21	0,00	112 185,79
202	Frais réalisation documents urbanisme	9 500,00	21 561,00	0,00	-12 061,00	0,00	21 561,00
203	Frais d'études, recherche, développement	149 230,00	84 952,69	48 000,00	16 277,31	0,00	84 952,69
2051	Concessions, droits similaires	2 000,00	3 872,10	0,00	-1 872,10	0,00	3 872,10
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	1 800,00	0,00	-1 800,00	0,00	1 800,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 210 702,51	1 100 063,10	110 000,00	639,41	0,00	1 100 063,10
2111	Terrains nus	7 000,00	9 020,00	0,00	-2 020,00	0,00	9 020,00
212	Agencements et aménagements de terrains	125 000,00	19 497,61	110 000,00	-4 497,61	0,00	19 497,61
2131	Bâtiments publics	650 000,00	636 663,56	0,00	13 336,44	0,00	636 663,56
2135	Installations générales, agencements	32 000,00	35 297,02	0,00	-3 297,02	0,00	35 297,02
2138	Autres constructions	21 000,00	3 963,25	0,00	17 036,75	0,00	3 963,25
2152	Installations de voirie	200 000,00	232 927,16	0,00	-32 927,16	0,00	232 927,16
21531	Réseaux d'adduction d'eau	3 840,00	1 428,95	0,00	2 411,05	0,00	1 428,95
21532	Réseaux d'assainissement	2 938,00	0,00	0,00	2 938,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	82 120,00	77 973,23	0,00	4 146,77	0,00	77 973,23
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	8 141,00	365,52	0,00	7 775,48	0,00	365,52
2157	Matériel et outillage technique	14 188,00	19 239,72	0,00	-5 051,72	0,00	19 239,72
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	20 000,00	12 873,45	0,00	7 126,55	0,00	12 873,45
2181	Install. générales, agencements	5 000,00	2 680,61	0,00	2 319,39	0,00	2 680,61
2183	Matériel informatique	7 669,00	9 344,82	0,00	-1 675,82	0,00	9 344,82
2184	Matériel de bureau et mobilier	8 500,00	18 672,24	0,00	-10 172,24	0,00	18 672,24
2188	Autres immobilisations corporelles	23 306,51	20 115,96	0,00	3 190,55	0,00	20 115,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 371 432,51	1 212 248,89	158 000,00	1 183,62	0,00	1 212 248,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	55 733,92	0,00	0,00	55 733,92		0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	38 233,92	0,00	0,00	38 233,92		0,00
13146	Attributions compensation investissement	17 500,00	0,00	0,00	17 500,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	161 500,00	161 216,89	0,00	283,11		161 216,89

MAIRIE DE VELLERON - MAIRIE DE VELLERON Budget Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
1641	Emprunts en euros	161 500,00	161 216,89	0,00	283,11		161 216,89
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		217 233,92	161 216,89	0,00	56 017,03	0,00	161 216,89
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 588 666,43	1 373 465,78	158 000,00	57 200,65	0,00	1 373 465,78
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	47 645,43	34 794,84		12 850,59		34 794,84
	Reprise sur autofinancement antérieur	17 645,43	17 645,43		0,00		17 645,43
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	6 652,89	6 652,89		0,00		6 652,89
13912	Subv. transf. Régions	2 756,00	2 756,00		0,00		2 756,00
13913	Subv. transf. Départements	4 073,26	4 073,26		0,00		4 073,26
13918	Autres subventions d'équipement transf.	146,25	146,25		0,00		146,25
13935	Amendes radars automatiques et de police	875,00	875,00		0,00		875,00
139362	Dotation de soutien à l'invest local	2 701,03	2 701,03		0,00		2 701,03
13938	Autres fonds équip. transférables	441,00	441,00		0,00		441,00
	Charges transférées (7)	30 000,00	17 149,41		12 850,59		17 149,41
2135	Installations générales, agencements	20 000,00	14 148,22		5 851,78		14 148,22
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	10 000,00	3 001,19		6 998,81		3 001,19
041	Opérations patrimoniales (8)	104 027,72	0,00		104 027,72		0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	20 465,00	0,00		20 465,00		0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	83 562,72	0,00		83 562,72		0,00
Total des dépenses d'ordre		151 673,15	34 794,84		116 878,31		34 794,84

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	2 190 105,02	1 860 387,96	0,00	329 717,06
018	RSA	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	469 969,92	488 938,26	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	38 233,92	0,00	38 233,92
1312	Subv. transf. Régions	142 736,00	0,00	142 736,00
1313	Subv. transf. Départements	172 000,00	192 523,13	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	14 345,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	142 736,60	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	52 500,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	50 488,00	0,00
1335	Amendes radars automatiques et de police	17 500,00	0,00	0,00
13361	Dotations équip.territoires ruraux transf	17 500,00	18 845,53	0,00
1338	Autres fonds équip. transférables	82 000,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	17 500,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	600 000,00	600 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	600 000,00	600 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 069 969,92	1 088 938,26	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	609 239,53	655 086,35	0,00
10222	FCTVA	114 474,09	119 877,26	0,00
10226	Taxe d'aménagement	45 000,00	85 443,65	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	449 765,44	449 765,44	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	2 400,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	2 400,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 258,50	0,00	0,00
Total des recettes financières		610 498,03	657 486,35	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 680 467,95	1 746 424,61	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	291 646,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	113 963,35	113 963,35	0,00

MAIRIE DE VELLERON - MAIRIE DE VELLERON Budget Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
2131	Bâtiments publics	4 776,00	4 776,00		0,00
2135	Installations générales, agencements	1 965,50	1 965,50		0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	991,00	991,00		0,00
2803	Frais d'études, recherche et développ.	37 516,00	37 516,00		0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	2 895,00	2 895,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 191,00	10 191,00		0,00
2812	Agencements et aménagements de terrains	1 294,00	1 294,00		0,00
28131	Bâtiments publics	5 715,00	5 715,00		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	603,00	603,00		0,00
28151	Réseaux de voirie	239,00	239,00		0,00
28152	Installations de voirie	26 734,00	26 843,00		-109,00
281538	Autres réseaux	253,00	144,00		109,00
28157	Matériel et outillage technique	3 770,00	3 770,00		0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	3 156,00	3 156,00		0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	160,00	160,00		0,00
28183	Matériel informatique	6 774,00	6 774,00		0,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	1 818,40	1 818,40		0,00
28188	Autres immo. corporelles	5 112,45	5 112,45		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	104 027,72	0,00		104 027,72
1312	Subv. transf. Régions	18 840,00	0,00		18 840,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	1 625,00	0,00		1 625,00
203	Frais d'études, recherche, développement	83 562,72	0,00		83 562,72
Total des recettes d'ordre		509 637,07	113 963,35		395 673,72

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		3 018 033,11	2 681 975,77	0,00	0,00	336 057,34	0,00	2 681 975,77
011	Charges à caractère général (3)	870 119,02	869 215,97	0,00	0,00	903,05	0,00	869 215,97
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 410 000,00	1 373 884,66	0,00	0,00	36 115,34		1 373 884,66
014	Atténuations de produits	17 000,00	14 839,00	0,00	0,00	2 161,00		14 839,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	258 694,74	258 629,22	0,00	0,00	65,52	0,00	258 629,22
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 555 813,76	2 516 568,85	0,00	0,00	39 244,91	0,00	2 516 568,85
66	Charges financières	55 000,00	50 333,95	0,00	0,00	4 666,05		50 333,95
67	Charges spécifiques (3)	1 110,00	1 109,62	0,00	0,00	0,38		1 109,62
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	500,00	0,00			500,00		0,00
Total des dépenses financières		56 610,00	51 443,57	0,00	0,00	5 166,43		51 443,57
Total des dépenses réelles		2 612 423,76	2 568 012,42	0,00	0,00	44 411,34	0,00	2 568 012,42
023	Virement à la section d'investissement	291 646,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	113 963,35	113 963,35			0,00		113 963,35
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		405 609,35	113 963,35			291 646,00		113 963,35

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 018 033,11	2 681 975,77	0,00	0,00	336 057,34	0,00	2 681 975,77
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		2 767 898,43	2 984 187,54	0,00	0,00	-216 289,11
013	Atténuations de charges (3)	65 000,00	91 239,58	0,00	0,00	-26 239,58
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	129 000,00	182 267,12	0,00	0,00	-53 267,12
73	Impôts et taxes (sauf 731)	405 370,76	466 255,41	0,00	0,00	-60 884,65
731	Fiscalité locale	1 673 500,00	1 676 478,28	0,00	0,00	-2 978,28
74	Dotations et participations (3)	397 540,74	481 972,62	0,00	0,00	-84 431,88
75	Autres produits de gestion courante (3)	41 000,00	43 566,36	0,00	0,00	-2 566,36
Total des recettes de gestion des services		2 711 411,50	2 941 779,37	0,00	0,00	-230 367,87
76	Produits financiers	100,00	8,40	0,00	0,00	91,60
77	Produits spécifiques (3)	8 741,50	6 741,50	0,00	0,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	863,43			-863,43
Total des recettes financières		8 841,50	7 613,33	0,00	0,00	1 228,17
Total des recettes réelles		2 720 253,00	2 949 392,70	0,00	0,00	-229 139,70
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	47 645,43	34 794,84			12 850,59
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		47 645,43	34 794,84			12 850,59

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	250 134,68					
---	-------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 018 033,11	3 234 322,22	0,00	0,00	-216 289,11
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		3 018 033,11	2 681 975,77	0,00	0,00	336 057,34	0,00	2 681 975,77
011	Charges à caractère général (4)	870 119,02	869 215,97	0,00	0,00	903,05	0,00	869 215,97
6042	Achats de prestations de services	160 000,00	169 793,90	0,00	0,00	-9 793,90	0,00	169 793,90
60611	Eau et assainissement	125 000,00	12 424,57	0,00	0,00	112 575,43	0,00	12 424,57
60612	Énergie - Électricité	0,00	97 314,22	0,00	0,00	-97 314,22	0,00	97 314,22
60621	Combustibles	0,00	4 205,19	0,00	0,00	-4 205,19	0,00	4 205,19
60622	Carburants	32 000,00	13 568,71	0,00	0,00	18 431,29	0,00	13 568,71
60623	Alimentation	0,00	5 615,38	0,00	0,00	-5 615,38	0,00	5 615,38
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	4 800,75	0,00	0,00	-4 800,75	0,00	4 800,75
60631	Fournitures d'entretien	45 000,00	14 937,63	0,00	0,00	30 062,37	0,00	14 937,63
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	29 123,09	0,00	0,00	-29 123,09	0,00	29 123,09
60633	Fournitures de voirie	0,00	17 116,27	0,00	0,00	-17 116,27	0,00	17 116,27
60636	Vêtements de travail	0,00	4 673,85	0,00	0,00	-4 673,85	0,00	4 673,85
6064	Fournitures administratives	6 000,00	5 259,16	0,00	0,00	740,84	0,00	5 259,16
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	500,00	906,00	0,00	0,00	-406,00	0,00	906,00
6067	Fournitures scolaires	18 240,00	18 841,34	0,00	0,00	-601,34	0,00	18 841,34
6068	Autres matières et fournitures	15 000,00	8 319,69	0,00	0,00	6 680,31	0,00	8 319,69
6078	Autres marchandises	0,00	151,00	0,00	0,00	-151,00	0,00	151,00
611	Contrats de prestations de services	26 000,00	11 626,06	0,00	0,00	14 373,94	0,00	11 626,06
613	Locations	45 000,00	56 300,54	0,00	0,00	-11 300,54	0,00	56 300,54
614	Charges locatives et de copropriété	600,00	388,87	0,00	0,00	211,13	0,00	388,87
61521	Entretien terrains	10 000,00	6 399,91	0,00	0,00	3 600,09	0,00	6 399,91
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	7 889,96	0,00	0,00	7 110,04	0,00	7 889,96
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 000,00	1 153,03	0,00	0,00	846,97	0,00	1 153,03
615231	Entretien, réparations voiries	3 000,00	5 118,79	0,00	0,00	-2 118,79	0,00	5 118,79
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	14 672,87	0,00	0,00	-4 672,87	0,00	14 672,87
61524	Entretien bois et forêts	11 000,00	12 720,00	0,00	0,00	-1 720,00	0,00	12 720,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	16 476,62	0,00	0,00	-1 476,62	0,00	16 476,62
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 500,00	3 144,68	0,00	0,00	-644,68	0,00	3 144,68
6156	Maintenance	55 000,00	55 628,51	0,00	0,00	-628,51	0,00	55 628,51
6161	Multirisques	25 000,00	18 871,48	0,00	0,00	6 128,52	0,00	18 871,48
6168	Autres primes d'assurance	50,00	8 214,23	0,00	0,00	-8 164,23	0,00	8 214,23
617	Études et recherches	0,00	1 332,00	0,00	0,00	-1 332,00	0,00	1 332,00
618	Divers	9 079,02	8 755,96	0,00	0,00	323,06	0,00	8 755,96
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	15 000,00	19 558,68	0,00	0,00	-4 558,68	0,00	19 558,68
623	Pub., publications, relations publiques	60 000,00	38 222,28	0,00	0,00	21 777,72	0,00	38 222,28

MAIRIE DE VELLERON - MAIRIE DE VELLERON Budget Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
624	Transports biens, transports collectifs	5 000,00	5 570,86	0,00	0,00	-570,86	0,00	5 570,86
625	Déplacements et missions	3 000,00	1 621,65	0,00	0,00	1 378,35	0,00	1 621,65
626	Frais postaux et frais télécommunication	28 000,00	22 386,22	0,00	0,00	5 613,78	0,00	22 386,22
627	Services bancaires et assimilés	500,00	1 340,82	0,00	0,00	-840,82	0,00	1 340,82
6281	Concours divers (cotisations)	150,00	750,00	0,00	0,00	-600,00	0,00	750,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	4 569,60	0,00	0,00	-4 569,60	0,00	4 569,60
6283	Frais de nettoyage des locaux	70 000,00	56 127,00	0,00	0,00	13 873,00	0,00	56 127,00
6284	Redevances pour services rendus	25 000,00	32 069,86	0,00	0,00	-7 069,86	0,00	32 069,86
6288	Autres services extérieurs	25 000,00	43 229,74	0,00	0,00	-18 229,74	0,00	43 229,74
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	7 500,00	8 025,00	0,00	0,00	-525,00	0,00	8 025,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 410 000,00	1 373 884,66	0,00	0,00	36 115,34		1 373 884,66
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	6 109,01	0,00	0,00	3 890,99		6 109,01
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	29 500,00	27 675,48	0,00	0,00	1 824,52		27 675,48
6411	Personnel titulaire	745 000,00	722 225,78	0,00	0,00	22 774,22		722 225,78
6413	Personnel non titulaire	200 000,00	177 305,44	0,00	0,00	22 694,56		177 305,44
64168	Autres emplois aidés	0,00	8 822,55	0,00	0,00	-8 822,55		8 822,55
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	420 000,00	425 676,36	0,00	0,00	-5 676,36		425 676,36
6470	Autres charges sociales	5 500,00	6 070,04	0,00	0,00	-570,04		6 070,04
014	Atténuations de produits	17 000,00	14 839,00	0,00	0,00	2 161,00		14 839,00
739221	FNGIR	17 000,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00		0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	14 839,00	0,00	0,00	-14 839,00		14 839,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	258 694,74	258 629,22	0,00	0,00	65,52	0,00	258 629,22
65311	Indemnités de fonction	82 000,00	82 931,40	0,00	0,00	-931,40	0,00	82 931,40
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	1 115,56	0,00	0,00	-615,56	0,00	1 115,56
65313	Cotisations de retraite	3 500,00	3 483,06	0,00	0,00	16,94	0,00	3 483,06
65315	Formation	120,98	1 471,00	0,00	0,00	-1 350,02	0,00	1 471,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	160,00	161,84	0,00	0,00	-1,84	0,00	161,84
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	678,68	0,00	0,00	-178,68	0,00	678,68
6542	Créances éteintes	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	85 553,00	85 553,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 553,00
65568	Autres contributions	100,00	175,00	0,00	0,00	-75,00	0,00	175,00
6558	Autres contributions obligatoires	22 510,76	19 826,27	0,00	0,00	2 684,49	0,00	19 826,27
657362	Subv. fonct. CCAS	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	38 150,00	37 600,00	0,00	0,00	550,00	0,00	37 600,00
65818	Autres	0,00	632,52	0,00	0,00	-632,52	0,00	632,52

MAIRIE DE VELLERON - MAIRIE DE VELLERON Budget Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	500,00	0,89	0,00	0,00	499,11	0,00	0,89
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 555 813,76	2 516 568,85	0,00	0,00	39 244,91	0,00	2 516 568,85
66	Charges financières	55 000,00	50 333,95	0,00	0,00	4 666,05		50 333,95
66111	Intérêts réglés à l'échéance	55 000,00	50 198,95	0,00	0,00	4 801,05		50 198,95
6688	Autres	0,00	135,00	0,00	0,00	-135,00		135,00
67	Charges spécifiques (4)	1 110,00	1 109,62	0,00	0,00	0,38		1 109,62
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 110,00	1 109,62	0,00	0,00	0,38		1 109,62
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	500,00	0,00			500,00		0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	500,00	0,00			500,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		56 610,00	51 443,57	0,00	0,00	5 166,43		51 443,57
Total des dépenses réelles		2 612 423,76	2 568 012,42	0,00	0,00	44 411,34	0,00	2 568 012,42
023	Virement à la section d'investissement	291 646,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	113 963,35	113 963,35			0,00		113 963,35
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	6 741,50	6 741,50			0,00		6 741,50
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	107 221,85	107 221,85			0,00		107 221,85
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		405 609,35	113 963,35			291 646,00		113 963,35

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		2 767 898,43	2 984 187,54	0,00	0,00	-216 289,11
013	Atténuations de charges (4)	65 000,00	91 239,58	0,00	0,00	-26 239,58
6419	Remboursements rémunérations personnel	65 000,00	91 052,58	0,00	0,00	-26 052,58
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	187,00	0,00	0,00	-187,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	129 000,00	182 267,12	0,00	0,00	-53 267,12
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	6 067,73	0,00	0,00	-6 067,73
70312	Redevances funéraires	4 000,00	40,00	0,00	0,00	3 960,00
7032	Stationnement et location voie publique	4 000,00	28 940,00	0,00	0,00	-24 940,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	354,58	0,00	0,00	-354,58
7066	Redevances services à caractère social	80 000,00	8 939,58	0,00	0,00	71 060,42
7067	Redev. services périscolaires et enseign	15 000,00	89 276,62	0,00	0,00	-74 276,62
70688	Autres prestations de services	26 000,00	48 288,61	0,00	0,00	-22 288,61
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	360,00	0,00	0,00	-360,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	405 370,76	466 255,41	0,00	0,00	-60 884,65
73211	Attribution de compensation	144 000,00	144 006,00	0,00	0,00	-6,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	85 000,00	75 254,00	0,00	0,00	9 746,00
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	96,00	0,00	0,00	-96,00
738	Autres impôts et taxes	176 370,76	246 899,41	0,00	0,00	-70 528,65
731	Fiscalité locale	1 673 500,00	1 676 478,28	0,00	0,00	-2 978,28
73111	Impôts directs locaux	1 600 000,00	1 600 711,00	0,00	0,00	-711,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	0,00	20,00	0,00	0,00	-20,00
73118	Autres contributions directes	0,00	20 276,00	0,00	0,00	-20 276,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	16 000,00	16 800,00	0,00	0,00	-800,00
73154	Droits de place	50 000,00	35 027,00	0,00	0,00	14 973,00
73172	Taxe de séjour	5 000,00	3 644,28	0,00	0,00	1 355,72
7318	Autres	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
74	Dotations et participations (4)	397 540,74	481 972,62	0,00	0,00	-84 431,88
74111	Dotation forfaitaire des communes	140 137,57	160 694,00	0,00	0,00	-20 556,43
741121	DSR des communes	45 000,00	54 113,00	0,00	0,00	-9 113,00
741127	DNP des communes	18 000,00	17 160,00	0,00	0,00	840,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	333,00	0,00	0,00	-333,00
744	FCTVA	5 403,17	0,00	0,00	0,00	5 403,17
74718	Autres participations Etat	27 000,00	4 829,35	0,00	0,00	22 170,65
7472	Participation régions	0,00	1 014,30	0,00	0,00	-1 014,30

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
7478	Participation Autres organismes	125 000,00	194 396,91	0,00	0,00	-69 396,91
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
7488	Autres attributions et participations	25 000,00	49 432,06	0,00	0,00	-24 432,06
75	Autres produits de gestion courante (4)	41 000,00	43 566,36	0,00	0,00	-2 566,36
752	Revenus des immeubles	25 000,00	22 986,32	0,00	0,00	2 013,68
7588	Autres produits divers gestion courante	16 000,00	20 580,04	0,00	0,00	-4 580,04
Total des recettes de gestion des services		2 711 411,50	2 941 779,37	0,00	0,00	-230 367,87
76	Produits financiers	100,00	8,40	0,00	0,00	91,60
761	Produits de participations	50,00	8,40	0,00	0,00	41,60
7688	Autres	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
77	Produits spécifiques (4)	8 741,50	6 741,50	0,00	0,00	2 000,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	8 741,50	6 741,50	0,00	0,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	863,43			-863,43
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00	863,43			-863,43
Total des recettes réelles		2 720 253,00	2 949 392,70	0,00	0,00	-229 139,70
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	47 645,43	34 794,84			12 850,59
72	Production immobilisée	25 000,00	17 149,41			7 850,59
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	22 645,43	17 645,43			5 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		47 645,43	34 794,84			12 850,59

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

MAIRIE DE VELLERON - MAIRIE DE VELLERON Budget Principal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE VELLERON - MAIRIE DE VELLERON Budget Principal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		179 145,43	178 862,32
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		161 500,00	161 216,89
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	161 500,00	161 216,89
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		17 645,43	17 645,43
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	17 645,43	17 645,43

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	178 862,32	158 000,00	449 765,44	786 627,76

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		559 600,44	312 542,76
Ressources propres externes de l'année (a)		159 474,09	205 320,91
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	114 474,09	119 877,26
10226	Taxe d'aménagement (2)	45 000,00	85 443,65
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		400 126,35	107 221,85
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	991,00	991,00
2803	<i>Frais d'études, recherche et développ.</i>	37 516,00	37 516,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	2 895,00	2 895,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	10 191,00	10 191,00
2812	<i>Agencements et aménagements de terrains</i>	1 294,00	1 294,00
28131	<i>Bâtiments publics</i>	5 715,00	5 715,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	603,00	603,00
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	239,00	239,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	26 734,00	26 843,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	253,00	144,00
28157	<i>Matériel et outillage technique</i>	3 770,00	3 770,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	3 156,00	3 156,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	160,00	160,00
28183	<i>Matériel informatique</i>	6 774,00	6 774,00
28184	<i>Matériel de bureau et mobilier</i>	1 818,40	1 818,40
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	5 112,45	5 112,45

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 258,50	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	291 646,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	312 542,76	0,00	0,00	449 765,44	762 308,20

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 786 627,76
Ressources propres disponibles	IV 762 308,20
Solde	V = IV - II (5) -24 319,56

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20240327-D2024-204-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024

Publication : 03/04/2024

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Commune de Velleron

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 27 MARS 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

~
DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

Nombre de membres :

En exercice : 23
Présents : 20
Votants : 20

Date de la convocation :

Le 21 mars 2024

DELIBERATION

N°2024-204

OBJET :

**Vote du Compte
Administratif 2023
de la Commune**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept mars à dix-huit-heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Velleron, légalement convoqués par courriel en date du vingt-un mars deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville et sous la présidence de Monsieur Philippe ARMENGOL, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Philippe ARMENGOL, Gilles LAUGIER, Sophie MARQUEZ, Hervé BERENGUER, Katia CAVALLINI, Nicole RIVES, Cécile LAGET-BARBET, Franck PESCHIER, Sabine BAUPREY, Cédric CLARETON, Alexandra BOURGOIN, Ludovic THEVENET, Nicole VIAU, Thomas GAUDION, Bernard SENET, Marion RUDELLE, Daniel CLERC, Geneviève FAGE, Yannick VITALBO et Bernard THUY.

Absent ayant donné procuration : Monsieur Karim AKAR (procuration à Gilles LAUGIER).

Absentes : Mmes Rachel TASSAN et Laurence HEDDAR

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles LAUGIER.

Madame Cécile LAGET BARBET, Conseillère municipale déléguée aux Finances, rapporte aux membres du conseil municipal :

Comme le Compte de Gestion qui est dressé par le Comptable public de Monteux, Monsieur le Maire, ordonnateur des Finances de la commune, doit également et annuellement, dresser un acte administratif retraçant l'ensemble des recettes et des dépenses correspondant à l'exécution du budget de la commune de VELLERON. Voici les montants globaux pour l'exercice 2023 :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	2 681 975,77 €	2 984 187,54 €
Section d'Investissement	1 408 260,62 €	1 860 387,96 €
Report de l'exercice N-1 Fonctionnement	0 €	250 134,68 €
Report de l'exercice N-1 Investissement	449 765,44 €	0 €
TOTAL réalisations + reports	4 540 001,83 €	5 094 710,18€
RAR 2023	158 000,00 €	0 €
RESULTAT CUMULE 2023	4 698 001,83 €	5 094 710,18 €

Le Compte Administratif 2023 de VELLERON étant identique au Compte de Gestion dressé par le Trésorier principal de Monteux et présentant le même résultat pour l'exercice 2023, il est proposé au Conseil municipal de l'approuver.

En tant qu'ordonnateur des finances communales, Monsieur le Maire ne participe pas au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-31,
- VU le Compte de Gestion 2023 transmis par M. le Trésorier principal de Monteux,

- VU le Compte administratif 2023 de la commune,
- ENTENDU l'exposé de Madame Cécile LAGET BARBET, Conseillère municipale déléguée aux Finances, et après débat,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ
DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES :

ARTICLE UNIQUE : D'approuver le Compte Administratif 2023 de la commune de VELLERON.

Gilles LAUGIER

Philippe ARMENGOL,

Contrôle de la légalité



Secrétaire de séance

Maire de VELLERON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20240327-D2024-204-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024

Publication : 03/04/2024

Et ont signé les membres présents, après lecture faite, pour expédition certifiée conforme.

Le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou affichage, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes ou d'un recours gracieux auprès de la commune, conformément aux modalités contentieuses en vigueur à la date de l'acte.



Commune de Velleron

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 27 MARS 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

~
DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

Nombre de membres :

En exercice : 23
Présents : 20
Votants : 21

Date de la convocation :

Le 21 mars 2024

DELIBERATION

N°2024-205

OBJET :

**Vote des taux
d'imposition des
taxes directes
locales 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept mars à dix-huit-heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Velleron, légalement convoqués par courriel en date du vingt-un mars deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville et sous la présidence de Monsieur Philippe ARMENGOL, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Philippe ARMENGOL, Gilles LAUGIER, Sophie MARQUEZ, Hervé BERENQUER, Katia CAVALLINI, Nicole RIVES, Cécile LAGET-BARBET, Franck PESCHIER, Sabine BAUPREY, Cédric CLARETON, Alexandra BOURGOIN, Ludovic THEVENET, Nicole VIAU, Thomas GAUDION, Bernard SENET, Marion RUDELLE, Daniel CLERC, Geneviève FAGE, Yannick VITALBO et Bernard THUY.

Absent ayant donné procuration : Monsieur Karim AKAR (procuration à Gilles LAUGIER).

Absentes : Mmes Rachel TASSAN et Laurence HEDDAR

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles LAUGIER.

Madame Cécile LAGET BARBET, Conseillère municipale déléguée aux Finances, rapporte aux membres du conseil municipal :

Comme chaque année, les services fiscaux nous communiquent les bases pour nous permettre de calculer les recettes fiscales que la commune peut percevoir selon les taux décidés par le Conseil municipal. Du fait de la réforme de la fiscalité directe seules les bases de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires apparaissent. En outre, une revalorisation des bases fiscales de 3,9% a été voté lors de la loi des Finances 2024.

Au regard de cette augmentation des bases et du contexte économique, la municipalité propose pour l'exercice 2024, de ne pas augmenter les taux d'imposition et de les maintenir comme suit :

- Taxe foncière (bâti) : 34,78 %,
- Taxe foncière (non bâti) : 68,20 %,
- Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 11,74 %.

Les produits correspondant à ces taux sont les suivants :

- Pour la taxe foncière sur le bâti : 1 429 110,00 €,
- Pour la taxe foncière sur le non bâti : 84 904,00 €,
- Pour la taxe d'habitation (RS) : 71 062,00 €.

Le produit total attendu pour 2024 est donc estimé à **1 585 081,00 €**. A ce produit, il convient d'ajouter la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires dont le taux a été voté en septembre 2023 : le produit issu de cette majoration est de **21 319,00 €**.

Avec la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, l'Etat verse des allocations compensatrices d'un montant de **11 975,00 €** auxquelles s'ajoute le versement du coefficient correcteur (dans le cas où les recettes seraient moins favorables qu'antérieurement) d'un montant de **92 601,00 €** et la taxe sur les pylônes de **18 445,00 €**. Le montant total attendu au titre de la fiscalité directe est donc de **1 729 421,00 €**.

Les membres du Conseil municipal sont invités à se prononcer sur ces taux applicables et produits attendus en 2024 et à autoriser Monsieur le Maire à signer l'état fiscal n°1259.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- VU les articles 1639 A et 1636 B sexies à 1636 B decies du code général des Impôts,
- VU l'article L.1612-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU l'état 1259 portant notification des bases nettes d'impositions des trois taxes directes locales et allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice 2024,
- **CONSIDERANT** le souhait de la commune de maintenir les taux d'imposition actuels,
- **ENTENDU** l'exposé de Madame Cécile LAGET BARBET, Conseillère municipale déléguée aux Finances et après débat,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ **DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES :**

ARTICLE 1 : De fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

- Taxe foncière (bâti) : 34,78 %,
- Taxe foncière (non bâti) : 68,20 %,
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 11,74 %.

ARTICLE 2 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'état fiscal n°1259 transmis par le Ministère de l'Action et des Comptes Publics, tel que joint à la présente délibération.

ARTICLE 3 : De charger Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux, de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

Gilles LAUGIER

Philippe ARMENGOL,

Contrôle de la légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20240327-D2024-205-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024

Publication : 03/04/2024



Secrétaire de séance

Maire de VELLERON

Et ont signé les membres présents, après lecture faite, pour expédition certifiée conforme.

Le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou affichage, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes ou d'un recours gracieux auprès de la commune, conformément aux modalités contentieuses en vigueur à la date de l'acte.



Commune de Velleron

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 27 MARS 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

~
DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

Nombre de membres :

En exercice : 23
Présents : 20
Votants : 20

Date de la convocation :

Le 21 mars 2024

DELIBERATION

N°2024-204

OBJET :

**Vote du Compte
Administratif 2023
de la Commune**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept mars à dix-huit-heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Velleron, légalement convoqués par courriel en date du vingt-un mars deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville et sous la présidence de Monsieur Philippe ARMENGOL, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Philippe ARMENGOL, Gilles LAUGIER, Sophie MARQUEZ, Hervé BERENGUER, Katia CAVALLINI, Nicole RIVES, Cécile LAGET-BARBET, Franck PESCHIER, Sabine BAUPREY, Cédric CLARETON, Alexandra BOURGOIN, Ludovic THEVENET, Nicole VIAU, Thomas GAUDION, Bernard SENET, Marion RUDELLE, Daniel CLERC, Geneviève FAGE, Yannick VITALBO et Bernard THUY.

Absent ayant donné procuration : Monsieur Karim AKAR (procuration à Gilles LAUGIER).

Absentes : Mmes Rachel TASSAN et Laurence HEDDAR

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles LAUGIER.

Madame Cécile LAGET BARBET, Conseillère municipale déléguée aux Finances, rapporte aux membres du conseil municipal :

Comme le Compte de Gestion qui est dressé par le Comptable public de Monteux, Monsieur le Maire, ordonnateur des Finances de la commune, doit également et annuellement, dresser un acte administratif retraçant l'ensemble des recettes et des dépenses correspondant à l'exécution du budget de la commune de VELLERON. Voici les montants globaux pour l'exercice 2023 :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	2 681 975,77 €	2 984 187,54 €
Section d'Investissement	1 408 260,62 €	1 860 387,96 €
Report de l'exercice N-1 Fonctionnement	0 €	250 134,68 €
Report de l'exercice N-1 Investissement	449 765,44 €	0 €
TOTAL réalisations + reports	4 540 001,83 €	5 094 710,18€
RAR 2023	158 000,00 €	0 €
RESULTAT CUMULE 2023	4 698 001,83 €	5 094 710,18 €

Le Compte Administratif 2023 de VELLERON étant identique au Compte de Gestion dressé par le Trésorier principal de Monteux et présentant le même résultat pour l'exercice 2023, il est proposé au Conseil municipal de l'approuver.

En tant qu'ordonnateur des finances communales, Monsieur le Maire ne participe pas au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-31,
- VU le Compte de Gestion 2023 transmis par M. le Trésorier principal de Monteux,

- VU le Compte administratif 2023 de la commune,
- ENTENDU l'exposé de Madame Cécile LAGET BARBET, Conseillère municipale déléguée aux Finances, et après débat,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ
DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES :

ARTICLE UNIQUE : D'approuver le Compte Administratif 2023 de la commune de VELLERON.

Gilles LAUGIER

Philippe ARMENGOL,

Contrôle de la légalité



Secrétaire de séance

Maire de VELLERON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20240327-D2024-204-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024

Publication : 03/04/2024

Et ont signé les membres présents, après lecture faite, pour expédition certifiée conforme.

Le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou affichage, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes ou d'un recours gracieux auprès de la commune, conformément aux modalités contentieuses en vigueur à la date de l'acte.



Commune de Velleron

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 27 MARS 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

Nombre de membres :

En exercice : 23
Présents : 20
Votants : 21

Date de la convocation :

Le 21 mars 2024

DELIBERATION

N°2024-206

OBJET :

**Octroi des
subventions 2024
aux associations
velleronnaises**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept mars à dix-huit-heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Velleron, légalement convoqués par courriel en date du vingt-un mars deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville et sous la présidence de Monsieur Philippe ARMENGOL, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Philippe ARMENGOL, Gilles LAUGIER, Sophie MARQUEZ, Hervé BERENGUER, Katia CAVALLINI, Nicole RIVES, Cécile LAGET-BARBET, Franck PESCHIER, Sabine BAUPREY, Cédric CLARETON, Alexandra BOURGOIN, Ludovic THEVENET, Nicole VIAU, Thomas GAUDION, Bernard SENET, Marion RUDELLE, Daniel CLERC, Geneviève FAGE, Yannick VITALBO et Bernard THUY.

Absent ayant donné procuration : Monsieur Karim AKAR (procuration à Gilles LAUGIER).

Absentes : Mmes Rachel TASSAN et Laurence HEDDAR

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles LAUGIER.

Madame Katia CAVALLINI, Adjointe aux Associations rapporte aux membres du Conseil municipal :

Les associations velleronnaises ont déposé un dossier de demande de subventions communales au titre de leurs activités auprès du service des associations. L'ensemble des demandes, étudiées par la commission, est listé dans un tableau prévisionnel. Seules les associations ayant rendu un dossier complet pourront obtenir le paiement de leur subvention de fonctionnement. Les subventions exceptionnelles seront versées sur présentation des factures correspondant à l'objet pour certaines d'entre elles.

Les élus du Conseil municipal sont appelés à se prononcer sur les montants des subventions octroyés pour 2024 pour chaque association ayant déposé une demande.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **CONSIDERANT** les conclusions de la commission municipale en charge de l'étude des demandes de subventions effectuées par les associations velleronnaises,
- **ENTENDU** l'exposé de Mme Katia CAVALLINI, Adjointe déléguée aux Associations et après débat,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

ARTICLE UNIQUE : D'approuver le versement des subventions 2024 aux associations velleronnaises telles que listées dans le tableau annexé à la présente délibération.

Gilles LAUGIER

Secrétaire de séance



Philippe ARMENGOL,

Maire de VELLERON

Contrôle de la légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20240327-D2024-206-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024

Publication : 03/04/2024

Et ont signé les membres présents, après lecture faite, pour expédition certifiée conforme.

Le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou affichage, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes ou d'un recours gracieux auprès de la commune, conformément aux modalités contentieuses en vigueur à la date de l'acte.

Associations de Velleron : propositions de subventions 2024
(tableau annexé à la délibération n°2024-206 du 27/03/2024)

ASSOCIATIONS	Subventions demandées en 2024		Subventions proposées en 2024	
	Fonct.	Except.	Fonct.	Except.
ADMR	1 200,00 €		Prise en charge par le CCAS	
ARAC	300,00 €		250,00 €	
Association sportive automobile club vauclusien (ASAC Vaucluse)	1 000,00 €		/	200,00 €
AVR Avenir Rugby	450,00 €		450,00 €	
Bibliothèque pour tous	2 000,00 €		2 000,00 €	
Caisses à savon	500,00 €		400,00 €	
Compagnis de Cambis	300,00 €		300,00 €	
Ecole de Velleron	/	1 000,00 €	/	1 000,00 €
Ecole de Velleron - OCCE 84	2 000,00 €		1 500,00 €	
Femmes solidaires	800,00 €		600,00 €	
Festi'Velleron	23 900,00 €		15 000,00 €	
La Diane	1 500,00 €		1 200,00 €	
La Saumonette	700,00 €		550,00 €	
Les Chevaliers de l'Onde	400,00 €		400,00 €	
Les Cousinets - Parlaren	350,00 €		300,00 €	
Les retraités velleronnais	350,00 €		350,00 €	
Les vieux crampons	450,00 €		150,00 €	150,00 €
Parenthèse	500,00 €		500,00 €	
Réaliser	150,00 €		/	150,00 €
Rugby club	4 000,00 €		4 000,00 €	
SOV (foot)	15 000,00 €		7 500,00 €	1 500,00 €
Tennis Club velleronnais	1 500,00 €		1 500,00 €	
Velleron culture patrimoine	300,00 €	320,00 €	300,00 €	320,00 €
TOTAUX	57 650,00 €	1 320,00 €	37 250,00 €	3 320,00 €
	58 970,00 €		40 570,00 €	

Fait à Velleron, le 27/03/2024



Philippe ARMENGOL,
Maire de VELLERON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20240327-D2024-206-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024

Publication : 03/04/2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : MAIRIE DE VELLERON (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21840142000011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MONTEUX

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE VELLERON Budget Principal (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	10
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	43
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	48
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	49
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	50

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	52
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	53
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	54
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	55
B7.3 - Etat des emprunts garantis	56
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	57
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	58
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	61
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	62
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	63

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	4 090 236,39	4 844 575,50	-199 630,76	A1 554 708,35
Investissement	1 408 260,62	1 860 387,96	(3) -449 765,44	A2 2 361,90
Fonctionnement	2 681 975,77	2 984 187,54	(4) 250 134,68	A3 552 346,45

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 158 000,00	III + IV 0,00	B1	-158 000,00	
Investissement	I 158 000,00	III 0,00	B2	-158 000,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	396 708,35
Investissement	A2 + B2	-155 638,10
Fonctionnement	A3 + B3	552 346,45

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 158 000,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	48 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	110 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 262 000,00	1 417 638,10
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	158 000,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 361,90
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 420 000,00	1 420 000,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 480 000,00	2 927 653,55
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 552 346,45
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		3 480 000,00	3 480 000,00
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		4 900 000,00	4 900 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	160 730,00	48 000,00	22 875,00	22 875,00	70 875,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 210 702,51	110 000,00	466 354,57	466 354,57	576 354,57
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	570 000,00	570 000,00	570 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 371 432,51	158 000,00	1 059 229,57	1 059 229,57	1 217 229,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	55 733,92	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	161 500,00	0,00	185 125,00	185 125,00	185 125,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		217 233,92	0,00	185 125,00	185 125,00	185 125,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 588 666,43	158 000,00	1 244 354,57	1 244 354,57	1 402 354,57

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	47 645,43		17 645,43	17 645,43	17 645,43
041	Opérations patrimoniales (7)	104 027,72		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		151 673,15		17 645,43	17 645,43	17 645,43

TOTAL	1 740 339,58	158 000,00	1 262 000,00	1 262 000,00	1 420 000,00
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 420 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	469 969,92	0,00	413 440,00	413 440,00	413 440,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 069 969,92	0,00	413 440,00	413 440,00	413 440,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	159 474,09	0,00	221 271,12	221 271,12	221 271,12
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	449 765,44	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 258,50	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		610 498,03	0,00	221 271,12	221 271,12	221 271,12
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 680 467,95	0,00	634 711,12	634 711,12	634 711,12

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	291 646,00		540 000,00	540 000,00	540 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	113 963,35		242 926,98	242 926,98	242 926,98
041	Opérations patrimoniales (10)	104 027,72		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		509 637,07		782 926,98	782 926,98	782 926,98

TOTAL	2 190 105,02	0,00	1 417 638,10	1 417 638,10	1 417 638,10
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 361,90
--	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 420 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	765 281,55
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	870 119,02	0,00	908 352,02	908 352,02	908 352,02
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 410 000,00	0,00	1 440 000,00	1 440 000,00	1 440 000,00
014	Atténuations de produits	17 000,00	0,00	14 500,00	14 500,00	14 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	258 694,74	0,00	275 721,00	275 721,00	275 721,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 555 813,76	0,00	2 638 573,02	2 638 573,02	2 638 573,02
66	Charges financières	55 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 110,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 612 423,76	0,00	2 697 073,02	2 697 073,02	2 697 073,02

023	Virement à la section d'investissement (4)	291 646,00	0,00	540 000,00	540 000,00	540 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	113 963,35	0,00	242 926,98	242 926,98	242 926,98
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		405 609,35	0,00	782 926,98	782 926,98	782 926,98

TOTAL	3 018 033,11	0,00	3 480 000,00	3 480 000,00	3 480 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 480 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	65 000,00	0,00	38 968,12	38 968,12	38 968,12
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	129 000,00	0,00	235 500,00	235 500,00	235 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	405 370,76	0,00	399 000,00	399 000,00	399 000,00
731	Fiscalité locale	1 673 500,00	0,00	1 734 420,00	1 734 420,00	1 734 420,00
74	Dotations et participations (3)	397 540,74	0,00	469 520,00	469 520,00	469 520,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	41 000,00	0,00	32 500,00	32 500,00	32 500,00
Total des recettes de gestion courante		2 711 411,50	0,00	2 909 908,12	2 909 908,12	2 909 908,12
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits spécifiques (3)	8 741,50	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 720 253,00	0,00	2 910 008,12	2 910 008,12	2 910 008,12

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	47 645,43		17 645,43	17 645,43	17 645,43
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		47 645,43		17 645,43	17 645,43	17 645,43

TOTAL	2 767 898,43	0,00	2 927 653,55	2 927 653,55	2 927 653,55
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	552 346,45
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 480 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	765 281,55	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	17 645,43	17 645,43
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	185 125,00	0,00	185 125,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	70 875,00	0,00	70 875,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	576 354,57	0,00	576 354,57
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	570 000,00	0,00	570 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 402 354,57	17 645,43	1 420 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 420 000,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	908 352,02		908 352,02
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 440 000,00		1 440 000,00
014	Atténuations de produits	14 500,00		14 500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	275 721,00	0,00	275 721,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	58 000,00	0,00	58 000,00
67	Charges spécifiques (9)	500,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	242 926,98	242 926,98
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		540 000,00	540 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 697 073,02	782 926,98	3 480 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 480 000,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	221 271,12	0,00	221 271,12
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	413 440,00	0,00	413 440,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		242 926,98	242 926,98
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		540 000,00	540 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	634 711,12	782 926,98	1 417 638,10

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 361,90
--	-----------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 420 000,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	38 968,12		38 968,12
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	235 500,00		235 500,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	399 000,00		399 000,00
731 Fiscalité locale	1 734 420,00		1 734 420,00
74 Dotations et participations (8)	469 520,00		469 520,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	32 500,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	100,00	0,00	100,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	17 645,43	17 645,43
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	2 910 008,12	17 645,43	2 927 653,55

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	552 346,45
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 480 000,00
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 740 339,58	158 000,00	0,00	1 262 000,00	1 262 000,00	0,00	1 262 000,00	1 420 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	160 730,00	48 000,00	0,00	22 875,00	22 875,00	0,00	22 875,00	70 875,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 210 702,51	110 000,00	0,00	466 354,57	466 354,57	0,00	466 354,57	576 354,57
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	570 000,00	570 000,00	0,00	570 000,00	570 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 371 432,51	158 000,00	0,00	1 059 229,57	1 059 229,57	0,00	1 059 229,57	1 217 229,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	55 733,92	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	161 500,00	0,00		185 125,00	185 125,00		185 125,00	185 125,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		217 233,92	0,00	0,00	185 125,00	185 125,00	0,00	185 125,00	185 125,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 588 666,43	158 000,00	0,00	1 244 354,57	1 244 354,57	0,00	1 244 354,57	1 402 354,57
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	47 645,43			17 645,43	17 645,43		17 645,43	17 645,43
041	Opérations patrimoniales (7)	104 027,72			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		151 673,15			17 645,43	17 645,43		17 645,43	17 645,43

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 420 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 740 339,58	0,00	1 417 638,10	1 417 638,10	1 417 638,10
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	469 969,92	0,00	413 440,00	413 440,00	413 440,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 069 969,92	0,00	413 440,00	413 440,00	413 440,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	159 474,09	0,00	221 271,12	221 271,12	221 271,12
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 258,50	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		160 732,59	0,00	221 271,12	221 271,12	221 271,12
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 230 702,51	0,00	634 711,12	634 711,12	634 711,12
021	Virement de la section de fonctionnement	291 646,00		540 000,00	540 000,00	540 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	113 963,35		242 926,98	242 926,98	242 926,98
041	Opérations patrimoniales (6)	104 027,72		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		509 637,07		782 926,98	782 926,98	782 926,98

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	2 361,90
---	-----------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	1 420 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 740 339,58	158 000,00	0,00	1 262 000,00	1 262 000,00	0,00	1 262 000,00	1 420 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	160 730,00	48 000,00	0,00	22 875,00	22 875,00	0,00	22 875,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	149 230,00	48 000,00	0,00	22 875,00	22 875,00	0,00	22 875,00
2051	Concessions, droits similaires	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 210 702,51	110 000,00	0,00	466 354,57	466 354,57	0,00	466 354,57
2111	Terrains nus	7 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	125 000,00	110 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00
2131	Bâtiments publics	650 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
2135	Installations générales, agencements	32 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
2138	Autres constructions	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	200 000,00	0,00	0,00	238 000,00	238 000,00	0,00	238 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	3 840,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	2 938,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	82 120,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	8 141,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
2157	Matériel et outillage technique	14 188,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	20 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00
2181	Install. générales, agencements	5 000,00	0,00	0,00	2 354,57	2 354,57	0,00	2 354,57
2183	Matériel informatique	7 669,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	8 500,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	23 306,51	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE VELLERON - MAIRIE DE VELLERON Budget Principal - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	570 000,00	570 000,00	0,00	570 000,00	570 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		570 000,00	570 000,00	0,00	570 000,00	570 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 371 432,51	158 000,00	0,00	1 059 229,57	1 059 229,57	0,00	1 059 229,57	1 217 229,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	55 733,92	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	38 233,92	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	17 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	161 500,00	0,00		185 125,00	185 125,00		185 125,00	185 125,00
1641	Emprunts en euros	161 500,00	0,00		185 125,00	185 125,00		185 125,00	185 125,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		217 233,92	0,00	0,00	185 125,00	185 125,00	0,00	185 125,00	185 125,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 588 666,43	158 000,00	0,00	1 244 354,57	1 244 354,57	0,00	1 244 354,57	1 402 354,57
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	47 645,43			17 645,43	17 645,43		17 645,43	17 645,43
	Reprise sur autofinancement antérieur	17 645,43			17 645,43	17 645,43		17 645,43	17 645,43
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	6 652,89			6 652,89	6 652,89		6 652,89	6 652,89
13912	Subv. transf. Régions	2 756,00			2 756,00	2 756,00		2 756,00	2 756,00
13913	Subv. transf. Départements	4 073,26			4 073,26	4 073,26		4 073,26	4 073,26
13918	Autres subventions d'équipement transf.	146,25			146,25	146,25		146,25	146,25
13935	Amendes radars automatiques et de police	875,00			875,00	875,00		875,00	875,00

MAIRIE DE VELLERON - MAIRIE DE VELLERON Budget Principal - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
139362	Dotation de soutien à l'invest local	2 701,03			2 701,03	2 701,03		2 701,03	2 701,03
13938	Autres fonds équip. transférables	441,00			441,00	441,00		441,00	441,00
	Charges transférées (7)	30 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	20 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	10 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	104 027,72			0,00	0,00		0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	20 465,00			0,00	0,00		0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	83 562,72			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		151 673,15			17 645,43	17 645,43		17 645,43	17 645,43

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 740 339,58	0,00	1 417 638,10	1 417 638,10	1 417 638,10
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	469 969,92	0,00	413 440,00	413 440,00	413 440,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	38 233,92	0,00	71 000,00	71 000,00	71 000,00
1312	Subv. transf. Régions	142 736,00	0,00	155 000,00	155 000,00	155 000,00
1313	Subv. transf. Départements	172 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	49 940,00	49 940,00	49 940,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1335	Amendes radars automatiques et de police	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1338	Autres fonds équip. transférables	82 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 069 969,92	0,00	413 440,00	413 440,00	413 440,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	159 474,09	0,00	221 271,12	221 271,12	221 271,12
10222	FCTVA	114 474,09	0,00	145 465,00	145 465,00	145 465,00
10226	Taxe d'aménagement	45 000,00	0,00	75 806,12	75 806,12	75 806,12
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 258,50	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		160 732,59	0,00	221 271,12	221 271,12	221 271,12
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 230 702,51	0,00	634 711,12	634 711,12	634 711,12
021	Virement de la section de fonctionnement	291 646,00		540 000,00	540 000,00	540 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	113 963,35		242 926,98	242 926,98	242 926,98

MAIRIE DE VELLERON - MAIRIE DE VELLERON Budget Principal - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2131	Bâtiments publics	4 776,00		0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 965,50		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	991,00		3 147,10	3 147,10	3 147,10
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	37 516,00		65 835,60	65 835,60	65 835,60
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00		11 773,00	11 773,00	11 773,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	2 895,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 191,00		0,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00		180,00	180,00	180,00
2812	Agencements et aménagements de terrains	1 294,00		3 034,10	3 034,10	3 034,10
28131	Bâtiments publics	5 715,00		39 077,61	39 077,61	39 077,61
28135	Installations générales, agencements, ..	603,00		7 471,65	7 471,65	7 471,65
28138	Autres constructions	0,00		158,00	158,00	158,00
28151	Réseaux de voirie	239,00		239,00	239,00	239,00
28152	Installations de voirie	26 734,00		62 223,12	62 223,12	62 223,12
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00		95,30	95,30	95,30
281538	Autres réseaux	253,00		5 451,20	5 451,20	5 451,20
28156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00		73,10	73,10	73,10
28157	Matériel et outillage technique	3 770,00		8 726,70	8 726,70	8 726,70
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	3 156,00		7 756,00	7 756,00	7 756,00
28181	Installations générales, aménagt divers	160,00		790,20	790,20	790,20
28183	Matériel informatique	6 774,00		6 659,80	6 659,80	6 659,80
28184	Matériel de bureau et mobilier	1 818,40		5 716,40	5 716,40	5 716,40
28188	Autres immo. corporelles	5 112,45		14 519,10	14 519,10	14 519,10
041	Opérations patrimoniales (9)	104 027,72		0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	18 840,00		0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	1 625,00		0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	83 562,72		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		509 637,07		782 926,98	782 926,98	782 926,98

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 018 033,11	0,00	0,00	3 480 000,00	3 480 000,00	0,00	3 480 000,00	3 480 000,00
011	Charges à caractère général (3)	870 119,02	0,00	0,00	908 352,02	908 352,02	0,00	908 352,02	908 352,02
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 410 000,00	0,00		1 440 000,00	1 440 000,00		1 440 000,00	1 440 000,00
014	Atténuations de produits	17 000,00	0,00		14 500,00	14 500,00		14 500,00	14 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	258 694,74	0,00	0,00	275 721,00	275 721,00	0,00	275 721,00	275 721,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 555 813,76	0,00	0,00	2 638 573,02	2 638 573,02	0,00	2 638 573,02	2 638 573,02
66	Charges financières	55 000,00	0,00		58 000,00	58 000,00		58 000,00	58 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 110,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		56 610,00	0,00	0,00	58 500,00	58 500,00		58 500,00	58 500,00
Total des dépenses réelles		2 612 423,76	0,00	0,00	2 697 073,02	2 697 073,02	0,00	2 697 073,02	2 697 073,02
023	Virement à la section d'investissement	291 646,00			540 000,00	540 000,00		540 000,00	540 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	113 963,35			242 926,98	242 926,98		242 926,98	242 926,98
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		405 609,35			782 926,98	782 926,98		782 926,98	782 926,98

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 480 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 767 898,43	0,00	2 927 653,55	2 927 653,55	2 927 653,55
013	Atténuations de charges (2)	65 000,00	0,00	38 968,12	38 968,12	38 968,12
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	129 000,00	0,00	235 500,00	235 500,00	235 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	405 370,76	0,00	399 000,00	399 000,00	399 000,00
731	Fiscalité locale	1 673 500,00	0,00	1 734 420,00	1 734 420,00	1 734 420,00
74	Dotations et participations (2)	397 540,74	0,00	469 520,00	469 520,00	469 520,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	41 000,00	0,00	32 500,00	32 500,00	32 500,00
Total des recettes de gestion des services		2 711 411,50	0,00	2 909 908,12	2 909 908,12	2 909 908,12
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits spécifiques (2)	8 741,50	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		8 841,50	0,00	100,00	100,00	100,00
Total des recettes réelles		2 720 253,00	0,00	2 910 008,12	2 910 008,12	2 910 008,12
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	47 645,43	0,00	17 645,43	17 645,43	17 645,43
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		47 645,43	0,00	17 645,43	17 645,43	17 645,43

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	552 346,45
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 480 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 018 033,11	0,00	0,00	3 480 000,00	3 480 000,00	0,00	3 480 000,00	3 480 000,00
011	Charges à caractère général (4)	870 119,02	0,00	0,00	908 352,02	908 352,02	0,00	908 352,02	908 352,02
6042	Achats de prestations de services	160 000,00	0,00		175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00
60611	Eau et assainissement	125 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
60621	Combustibles	0,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
60622	Carburants	32 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60631	Fournitures d'entretien	45 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6067	Fournitures scolaires	18 240,00	0,00		18 400,00	18 400,00	0,00	18 400,00	18 400,00
6068	Autres matières et fournitures	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6078	Autres marchandises	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
611	Contrats de prestations de services	26 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
613	Locations	45 000,00	0,00		48 000,00	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	600,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
61521	Entretien terrains	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	3 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61524	Entretien bois et forêts	11 000,00	0,00		10 302,02	10 302,02	0,00	10 302,02	10 302,02
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6156	Maintenance	55 000,00	0,00		58 000,00	58 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00
6161	Multirisques	25 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
6168	Autres primes d'assurance	50,00	0,00		8 900,00	8 900,00	0,00	8 900,00	8 900,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
618	Divers	9 079,02	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00

MAIRIE DE VELLERON - MAIRIE DE VELLERON Budget Principal - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	60 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	5 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
625	Déplacements et missions	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	28 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations)	150,00	0,00		750,00	750,00	0,00	750,00	750,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
6284	Redevances pour services rendus	25 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
6288	Autres services extérieurs	25 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	7 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 410 000,00	0,00		1 440 000,00	1 440 000,00		1 440 000,00	1 440 000,00
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	29 500,00	0,00		31 000,00	31 000,00		31 000,00	31 000,00
6411	Personnel titulaire	745 000,00	0,00		737 000,00	737 000,00		737 000,00	737 000,00
6413	Personnel non titulaire	200 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		27 000,00	27 000,00		27 000,00	27 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	420 000,00	0,00		445 000,00	445 000,00		445 000,00	445 000,00
6470	Autres charges sociales	5 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
014	Atténuations de produits	17 000,00	0,00		14 500,00	14 500,00		14 500,00	14 500,00
739221	FNGIR	17 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00		14 500,00	14 500,00		14 500,00	14 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	258 694,74	0,00	0,00	275 721,00	275 721,00	0,00	275 721,00	275 721,00
65311	Indemnités de fonction	82 000,00	0,00		84 000,00	84 000,00	0,00	84 000,00	84 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
65313	Cotisations de retraite	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
65315	Formation	120,98	0,00		4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	160,00	0,00		165,00	165,00	0,00	165,00	165,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00

MAIRIE DE VELLERON - MAIRIE DE VELLERON Budget Principal - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6542	Créances éteintes	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6553	Service d'incendie	85 553,00	0,00		90 506,00	90 506,00	0,00	90 506,00	90 506,00
65568	Autres contributions	100,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	22 510,76	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	25 000,00	0,00		16 500,00	16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	38 150,00	0,00		41 000,00	41 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00
65818	Autres	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65888	Autres	500,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 555 813,76	0,00	0,00	2 638 573,02	2 638 573,02	0,00	2 638 573,02	2 638 573,02
66	Charges financières	55 000,00	0,00		58 000,00	58 000,00		58 000,00	58 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	55 000,00	0,00		58 000,00	58 000,00		58 000,00	58 000,00
6688	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 110,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 110,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		56 610,00	0,00	0,00	58 500,00	58 500,00		58 500,00	58 500,00
Total des dépenses réelles		2 612 423,76	0,00	0,00	2 697 073,02	2 697 073,02	0,00	2 697 073,02	2 697 073,02
023	Virement à la section d'investissement	291 646,00			540 000,00	540 000,00		540 000,00	540 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	113 963,35			242 926,98	242 926,98		242 926,98	242 926,98
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	6 741,50			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	107 221,85			242 926,98	242 926,98		242 926,98	242 926,98
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		405 609,35			782 926,98	782 926,98		782 926,98	782 926,98

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 767 898,43	0,00	2 927 653,55	2 927 653,55	2 927 653,55
013	Atténuations de charges (3)	65 000,00	0,00	38 968,12	38 968,12	38 968,12
6419	Remboursements rémunérations personnel	65 000,00	0,00	38 968,12	38 968,12	38 968,12
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	129 000,00	0,00	235 500,00	235 500,00	235 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70312	Redevances funéraires	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	4 000,00	0,00	14 500,00	14 500,00	14 500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7063	Redev.serv.à caractère sportif,loisirs	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
7066	Redevances services à caractère social	80 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	15 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
70688	Autres prestations de services	26 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	405 370,76	0,00	399 000,00	399 000,00	399 000,00
73211	Attribution de compensation	144 000,00	0,00	144 000,00	144 000,00	144 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	85 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
738	Autres impôts et taxes	176 370,76	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
731	Fiscalité locale	1 673 500,00	0,00	1 734 420,00	1 734 420,00	1 734 420,00
73111	Impôts directs locaux	1 600 000,00	0,00	1 699 000,00	1 699 000,00	1 699 000,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	11 975,00	11 975,00	11 975,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	16 000,00	0,00	18 445,00	18 445,00	18 445,00
73154	Droits de place	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73172	Taxe de séjour	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7318	Autres	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	397 540,74	0,00	469 520,00	469 520,00	469 520,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	140 137,57	0,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00
741121	DSR des communes	45 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
741127	DNP des communes	18 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	5 403,17	0,00	2 020,00	2 020,00	2 020,00

MAIRIE DE VELLERON - MAIRIE DE VELLERON Budget Principal - BP - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74718	Autres participations Etat	27 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	18 829,30	18 829,30	18 829,30
7478	Participation Autres organismes	125 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	25 000,00	0,00	31 170,70	31 170,70	31 170,70
75	Autres produits de gestion courante (3)	41 000,00	0,00	32 500,00	32 500,00	32 500,00
752	Revenus des immeubles	25 000,00	0,00	22 500,00	22 500,00	22 500,00
75888	Autres	16 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 711 411,50	0,00	2 909 908,12	2 909 908,12	2 909 908,12
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
761	Produits de participations	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
7688	Autres	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
77	Produits spécifiques (3)	8 741,50	0,00	0,00	0,00	0,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	8 741,50	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 720 253,00	0,00	2 910 008,12	2 910 008,12	2 910 008,12
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)</i>	47 645,43		17 645,43	17 645,43	17 645,43
72	<i>Production immobilisée</i>	25 000,00		0,00	0,00	0,00
777	<i>Rec... subv inv transférées cpte resultat</i>	22 645,43		17 645,43	17 645,43	17 645,43
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		47 645,43		17 645,43	17 645,43	17 645,43

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 120 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 120 000,00									
3494772	Crédit Agricole Alpes Provence	26/04/2023	2023-05-24	15/08/2023	600 000,00	F		3,870	3,870		T	X AMORTISSEMENT CONSTANT DU CAPITAL	N	A-1
45093482792M-0056	Crédit foncier		2007-10-15	30/10/2007	320 000,00	F	Sans	4,130	4,130		A	C	N	A-1
MIN241540EUR/0252136-57	DEXIA Crédit Local		2007-03-15	01/04/2007	280 000,00	F	Sans	4,730	4,730		A	C	N	A-1
MON241483EUR/0252062-54	DEXIA Crédit Local		2006-12-31	01/01/2007	250 000,00	F	Sans	4,610	4,610		A	C	N	A-1
MON259012EUR/0274775-59	DEXIA Crédit Local		2008-08-15	01/09/2008	353 000,00	F	Sans	4,620	4,620		T	P	N	A-1
MON506576EUR05070450011	LA BANQUE POSTALE	30/09/2015	2015-10-20	01/02/2016	517 000,00	F	Sans	2,240	2,240		T	X TRIMESTRE	N	A-1
MON526210EUR05272770001	LA BANQUE POSTALE		2019-05-22	01/09/2019	800 000,00	F	Sans	1,170	1,170		T	X échéances constantes	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

MAIRIE DE VELLERON - MAIRIE DE VELLERON Budget Principal - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 120 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)					
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 936 632,05					185 124,92	57 140,69	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 936 632,05					185 124,92	57 140,69	0,00	0,00
3494772	N	0,00	A-1	580 000,00	14,00	F		3,870	40 000,00	21 865,50	0,00	0,00
45093482792M-0056	N	0,00	A-1	139 066,36	7,00	F	Sans	4,130	15 022,81	5 839,16	0,00	0,00
MIN241540EUR/0252136-57	N	0,00	A-1	161 806,41	12,00	F	Sans	4,730	9 292,92	7 653,44	0,00	0,00
MON241483EUR/0252062-54	N	0,00	A-1	108 674,55	7,00	F	Sans	4,610	11 540,32	5 009,90	0,00	0,00
MON259012EUR/0274775-59	N	0,00	A-1	109 690,22	4,00	F	Sans	4,620	22 455,02	4 682,38	0,00	0,00
MON506576EUR05070450011	N	0,00	A-1	262 853,78	6,00	F	Sans	2,240	35 081,63	5 594,61	0,00	0,00
MON526210EUR05272770001	N	0,00	A-1	574 540,73	10,00	F	Sans	1,170	51 732,22	6 495,70	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE VELLERON - MAIRIE DE VELLERON Budget Principal - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général		0,00		1 936 632,05					185 124,92	57 140,69	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 936 632,05	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		01/12/2022
	Catégories de biens amortis		
L	202- Frais lié à la réalisation des documents d'urbanismePLU	10	01/12/2022
L	2031- Frais d'études non suivi de réal / Etudes diverses	3	01/12/2022
L	204- Subvention d équipement versé/ mobiliers et matériels	5	01/12/2022
L	204- Subvention d équipement versé/immo et installations	20	01/12/2022
L	205- Concession et droits simiaires, brevets/ logiciels	2	01/12/2022
L	208- Autres immo incorp/ prêts, fonds versés à des tiers	10	01/12/2022
L	2121- plantations d'arbres et d'arbustes/ Arbre de haute tig	5	01/12/2022
L	2131-bâtiments publics -25 000€	5	01/12/2022
L	2131- bâtiments publics +25 000€	10	01/12/2022
L	2135-Installations générales - Equipement instal	5	01/12/2022
L	2151- Réseaux de voirie - Pluvial	15	01/12/2022
L	2152- Installation de voirie/Création, rénovation de voirie	20	01/12/2022
L	2153- réseaux divers	15	01/12/2022
L	2156- Matériel et outillages d'incendie- bornes incendies	5	01/12/2022
L	2157- Matériel et outillage de voirie - 21571 mat roulant	10	01/12/2022
L	2157- Matériel et outillage de voirie -21578 autre mat	5	01/12/2022
L	2158- Autres install / mat technique	5	01/12/2022
L	2181- INSTAL générales agenc /travaux sur bâtiment communal	5	01/12/2022
L	2182- Matériel de transport - voiture	5	01/12/2022
L	2183- Matériel de bureau et matériel informatique- peti maté	2	01/12/2022
L	2184- Mobilier	5	01/12/2022
L	2188- Autres immo / Petit équipement	5	01/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPALE 1ER CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPALE 2EME CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2E CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		15,00	0,00	15,00	11,00	4,00	15,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ER CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	9,00	0,00	9,00	5,00	4,00	9,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Auxiliaire de puériculture de classe normal	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE 2EME CLASSE NORMAL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
AUXILIAIRE PUERICULTURE PRINCIPALE 2E CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

MAIRIE DE VELLERON - MAIRIE DE VELLERON Budget Principal - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		10,00	0,00	10,00	6,00	4,00	10,00
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 1ER CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ANIMATION TERRITORIAL	C	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
ADJOINT TERRITORIAL ANIMATION	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		43,00	0,00	43,00	33,00	10,00	43,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ANIMATION TERRITORIAL	C	ANIM	353	0,00	332-13	CDD
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	353	0,00	332-13	CDD
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE 2EME CLASSE NORMAL	B	MS	416	0,00	332-13	CDD
Auxiliaire de puériculture de classe normal	B	S	356	0,00	332-14	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				80,00		
CONTRAT CEE ANIMATEUR ETE	C	ANIM		80,00	A C.E.E	CDD
TOTAL GENERAL				80,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	2 361,90	2 361,90
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-158 000,00	-158 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	202 770,43	202 770,43
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 004 198,10	1 004 198,10
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	801 427,67	801 427,67

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		202 770,43	I 202 770,43
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		185 125,00	185 125,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	185 125,00	185 125,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		17 645,43	17 645,43
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	17 645,43	17 645,43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 21

VOTES :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/02/2024

Présenté par maire (1),

A VELLERON, le 27/03/2024

Délibéré par l'assemblée les membres du conseil municipal(2), réunie en session ordinaire

A VELLERON, le 27/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante les membres du conseil municipal (2),(3).

Alexandra BOURGOIN	
Bernard SENET	
Bernard THUY	
Cécile LAGER-BARBET	
Cédric CLARETON	
Daniel CLERC	
Franck PESCHIER	
Geneviève FAGE	
Gilles LAUGIER	
Hervé BERENQUER	
Karim AKAR, donne procuration à GILLES LAUGIER	
Katia CAVALLINI	
Ludovic THEVENET	
Marion RUDELLE	
Nicole VIAU	
Nicoles RIVES	
Philippe ARMENGOL	
Sabine BAUPREY	
Sophie MARQUEZ	
Thomas GAUDION	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Yannick VITALBO	
-----------------	--

Certifié exécutoire par maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/04/2024, et de la publication le 04/04/2024

A VELLERON, le 03/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20240327-BPCOMMUNE-2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024
Publication : 03/04/2024

**Signatures des membres présents
ou ayant reçu procuration
durant la séance du Conseil municipal
du mercredi 27 Mars 2024**

BUDGET PRIMITIF 2024 – COMMUNE DE VELLERON

Merci de signer dans la case correspondant à votre vote

NOM ET PRENOM DES VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Philippe ARMENGOL			
Gilles LAUGIER			
Sophie MARQUEZ			
Hervé BERENGUER			
Katia CAVALLINI			
Karim AKAR (procuration à Gilles LAUGIER)			
Nicole RIVES			
Cécile LAGET-BARBET			
Franck PESCHIER			
Sabine BAUPREY			
Cédric CLARETON			
Alexandra BOURGOIN			
Ludovic THEVENET			
Nicole VIAU			
Thomas GAUDION			
Bernard SENET			
Marion RUDELLE			
Daniel CLERC			
Geneviève FAGE			
Yannick VITALBO			
Rachel TASSAN	Absente		
Bernard THUY			
Laurence HEDDAR	Absente		

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
084-218401420-20240327-BPCOMMUNE-2024-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Publication : 03/04/2024

A Velleron, le 27/03/2024

Philippe ARMENGOL,
Maire de VELLERON





REPUBLIQUE FRANCAISE

~
DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

Nombre de membres :

En exercice : 23
Présents : 20
Votants : 21

Date de la convocation :

Le 21 mars 2024

**DELIBERATION
N°2024-207**

OBJET :

**Vote du budget
primitif 2024 de la
commune**

Commune de Velleron

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 27 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept mars à dix-huit-heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Velleron, légalement convoqués par courriel en date du vingt-un mars deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville et sous la présidence de Monsieur Philippe ARMENGOL, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Philippe ARMENGOL, Gilles LAUGIER, Sophie MARQUEZ, Hervé BERENGUER, Katia CAVALLINI, Nicole RIVES, Cécile LAGET-BARBET, Franck PESCHIER, Sabine BAUPREY, Cédric CLARETON, Alexandra BOURGOIN, Ludovic THEVENET, Nicole VIAU, Thomas GAUDION, Bernard SENET, Marion RUDELLE, Daniel CLERC, Geneviève FAGE, Yannick VITALBO et Bernard THUY.

Absent ayant donné procuration : Monsieur Karim AKAR (procuration à Gilles LAUGIER).

Absentes : Mmes Rachel TASSAN et Laurence HEDDAR

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles LAUGIER.

Madame Cécile LAGET-BARBET, Conseillère municipale déléguée aux Finances rapporte aux membres du conseil municipal :

Comme chaque année, les élus du conseil municipal sont destinataires du projet de budget primitif réalisé à partir des résultats définitifs transmis par la Trésorerie de Monteux. Ce document présente les dépenses et les recettes prévues tant en section de fonctionnement et qu'en section d'investissement.

Tableau récapitulatif du BP 2024

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 480 000,00 €	3 480 000,00 €
Investissement	1 420 000,00 €	1 420 000,00 €
Total	4 900 000,00 €	4 900 000,00 €

Les membres du conseil municipal sont invités à faire part de leurs observations sur le projet de budget primitif 2024, à voter les crédits par chapitres budgétaires et à autoriser Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

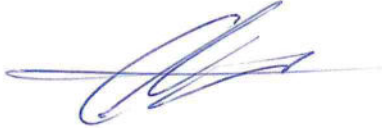
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **CONSIDERANT** le projet de budget ainsi que la note budgétaire transmis aux élus,
- **ENTENDU** l'exposé de Cécile LAGET-BARBET, Conseillère municipale déléguée aux Finances et après débat,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ
DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES :

ARTICLE 1 : D'approuver, dans leur totalité, les chapitres des sections de fonctionnement et d'investissement du budget primitif 2024 de la commune comme détaillé dans l'édition officielle ci-jointe.

ARTICLE 2 : D'autoriser à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

Gilles LAUGIER



Secrétaire de séance



Philippe ARMENGOL,



Maire de VELLERON

Contrôle de la légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20240327-BPCOMMUNE-2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024

Publication : 03/04/2024

Et ont signé les membres présents, après lecture faite, pour expédition certifiée conforme.

Le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou affichage, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes ou d'un recours gracieux auprès de la commune, conformément aux modalités contentieuses en vigueur à la date de l'acte.



Commune de Velleron

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 27 MARS 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

~
DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

Nombre de membres :

En exercice : 23
Présents : 20
Votants : 21

Date de la convocation :

Le 21 mars 2024

**DELIBERATION
N°2024-208**

OBJET :

**CCAS :
remplacement d'un
membre
démissionnaire**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept mars à dix-huit-heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Velleron, légalement convoqués par courriel en date du vingt-un mars deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville et sous la présidence de Monsieur Philippe ARMENGOL, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Philippe ARMENGOL, Gilles LAUGIER, Sophie MARQUEZ, Hervé BERENGUER, Katia CAVALLINI, Nicole RIVES, Cécile LAGET-BARBET, Franck PESCHIER, Sabine BAUPREY, Cédric CLARETON, Alexandra BOURGOIN, Ludovic THEVENET, Nicole VIAU, Thomas GAUDION, Bernard SENET, Marion RUDELLE, Daniel CLERC, Geneviève FAGE, Yannick VITALBO et Bernard THUY.

Absent ayant donné procuration : Monsieur Karim AKAR (procuration à Gilles LAUGIER).

Absentes : Mmes Rachel TASSAN et Laurence HEDDAR

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles LAUGIER.

Monsieur le Maire rapporte aux membres du conseil municipal :

Madame Auli GUILLAND, conseillère municipale et membre du CCAS, a démissionné de ses fonctions d'élue en date du 7 mars 2024. Cette information a été transmise à la préfecture de Vaucluse.

Il est prévu qu'en cas de démission d'un administrateur du conseil d'administration du CCAS élu par le conseil municipal, il est obligatoire de le remplacer afin de respecter le principe de parité élus/nommés.

L'élue démissionnaire est remplacée par Madame Geneviève FAGE pour la durée restante du mandat municipal, suivant l'ordre de la liste. Toutefois, Mme FAGE ne souhaitant pas intégrer le Conseil d'administration du CCAS, Mme Katia MAROSELLI-CAVALLINI s'est désignée à cet effet.

Les membres du Conseil municipal sont invités à approuver la désignation de Mme Katia MAROSELLI-CAVALLINI au sein du Conseil d'administration du CCAS en remplacement d'Auli GUILLAND, démissionnaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU l'article R.123-9 du code de l'action sociale et des familles,
- **CONSIDERANT** la démission de Auli GUILLAND en date du 7 mars 2024, remplacée par Mme Geneviève FAGE,
- **CONSIDERANT** le refus de Mme Geneviève FAGE d'intégrer le Conseil d'Administration du CCAS,
- **CONSIDERANT** la candidature de Mme Katia MAROSELLI-CAVALLINI,
- **ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Maire et après débat,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ
DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES :

ARTICLE UNIQUE : D'approuver la désignation de Mme Katia MAROSELLI-CAVALLINI en tant que membre élu au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale en remplacement de Auli GUILLAND.

Gilles LAUGIER



Philippe ARMENGOL,

Contrôle de la légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20240327-D2024-208-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024

Publication : 03/04/2024

Secrétaire de séance

Maire de VELLERON

Et ont signé les membres présents, après lecture faite, pour expédition certifiée conforme.

Le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou affichage, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes ou d'un recours gracieux auprès de la commune, conformément aux modalités contentieuses en vigueur à la date de l'acte.



Commune de Velleron

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 27 MARS 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

~
DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

Nombre de membres :

En exercice : 23

Présents : 20

Votants : 21

Date de la convocation :

Le 21 mars 2024

DELIBERATION

N°2024-209

OBJET :

**Convention bipartite
de participation
financière dans le
cadre des missions du
conseiller numérique
France Services**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept mars à dix-huit-heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Velleron, légalement convoqués par courriel en date du vingt-un mars deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville et sous la présidence de Monsieur Philippe ARMENGOL, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Philippe ARMENGOL, Gilles LAUGIER, Sophie MARQUEZ, Hervé BERENGUER, Katia CAVALLINI, Nicole RIVES, Cécile LAGET-BARBET, Franck PESCHIER, Sabine BAUPREY, Cédric CLARETON, Alexandra BOURGOIN, Ludovic THEVENET, Nicole VIAU, Thomas GAUDION, Bernard SENET, Marion RUDELLE, Daniel CLERC, Geneviève FAGE, Yannick VITALBO et Bernard THUY.

Absent ayant donné procuration : Monsieur Karim AKAR (procuration à Gilles LAUGIER).

Absentes : Mmes Rachel TASSAN et Laurence HEDDAR

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles LAUGIER.

Mme Nicole VIAU, Conseillère municipale déléguée à l'Action Sociale, rapporte aux membres du conseil municipal :

La collectivité de Morières-lès-Avignon a reçu un avis favorable du comité de sélection de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires pour l'attribution d'un conseiller numérique pour une durée de 2 ans.

Elle a donc recruté un conseiller numérique France Services qui intégrera ses effectifs à partir du 1^{er} mars 2024.

Il officiera sur la commune de Morières-lès-Avignon et sera amené à intervenir dans les communes signataires de la Convention Territoriale Globale ayant fait part de leur intérêt à bénéficier de ce dispositif dont Velleron. En contrepartie, la commune s'engage à participer financièrement aux charges de fonctionnement du conseiller numérique, employé par la commune de Morières-lès-Avignon, pour les interventions qu'il sera amené à faire en son sein.

Une convention bipartite précise les modalités de l'intervention du conseiller numérique ainsi que le montant de la participation financière dont devra s'acquitter la commune de Velleron.

Afin de pouvoir faire bénéficier de ce service aux habitants de Velleron désireux de mieux appréhender l'outil informatique, des permanences seront organisées tous les quinze jours.

Les membres du Conseil municipal sont invités à autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention bipartite de participation financière des missions du conseiller numérique France Services.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la Convention Territoriale Globale,
- VU avis favorable du comité de sélection de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires pour l'attribution d'un conseiller numérique pour une durée de 2 ans,

- **VU** la convention bipartite précise les modalités de l'intervention du conseiller numérique ainsi que le montant de la participation financière dont devra s'acquitter la commune de Velleron,
- **CONSIDERANT** l'intérêt de la commune de VELLERON à bénéficier de ce dispositif,
- **ENTENDU** l'exposé de Madame Nicole VIAU, Conseillère municipale déléguée à l'Action Sociale et après débat,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ
DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES :

ARTICLE UNIQUE : D'approuver la convention bipartite précisant les modalités de l'intervention du conseiller numérique ainsi que le montant de la participation financière dont devra s'acquitter la commune de Velleron auprès de la commune de Morières-lès-Avignon et à autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Gilles LAUGIER

Philippe ARMENGOL,

Contrôle de la légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20240327-D2024-209-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024
Publication : 03/04/2024



Secrétaire de séance

Maire de VELLERON

Et ont signé les membres présents, après lecture faite, pour expédition certifiée conforme.

Le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou affichage, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes ou d'un recours gracieux auprès de la commune, conformément aux modalités contentieuses en vigueur à la date de l'acte.



Commune de Velleron

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 27 MARS 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

~
DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

Nombre de membres :

En exercice : 23
Présents : 20
Votants : 21

Date de la convocation :

Le 21 mars 2024

DELIBERATION

N°2024-210

OBJET :

**Convention
d'intervention
foncière avec la
SAFER 2024-2026**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept mars à dix-huit-heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Velleron, légalement convoqués par courriel en date du vingt-un mars deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville et sous la présidence de Monsieur Philippe ARMENGOL, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Philippe ARMENGOL, Gilles LAUGIER, Sophie MARQUEZ, Hervé BERENGUER, Katia CAVALLINI, Nicole RIVES, Cécile LAGET-BARBET, Franck PESCHIER, Sabine BAUPREY, Cédric CLARETON, Alexandra BOURGOIN, Ludovic THEVENET, Nicole VIAU, Thomas GAUDION, Bernard SENET, Marion RUDELLE, Daniel CLERC, Geneviève FAGE, Yannick VITALBO et Bernard THUY.

Absent ayant donné procuration : Monsieur Karim AKAR (procuration à Gilles LAUGIER).

Absentes : Mmes Rachel TASSAN et Laurence HEDDAR

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles LAUGIER.

Monsieur Hervé BERENGUER, Adjoint à l'Urbanisme, rapporte aux membres du conseil municipal :

Il est proposé de procéder au renouvellement de la convention d'intervention foncière qui constitue un cadre général entre la commune et la SAFER. Cette convention a pour objet de définir les modalités de mise en œuvre du service que la SAFER peut apporter aux communes, à partir de sa connaissance du marché foncier :

- Veille foncière opérationnelle ;
- Mise en place d'un portail cartographique pour visualiser les DIA transmises (VIGIFONCIER) ;
- Expertise contextualisée des DIA diffusées ;
- Intervention par exercice du droit de préemption, ou étude de faisabilité pour que soit mise en place une procédure d'intervention à l'amiable ;
- Bilan annuel chiffré des volumes de DIA transmises.

Les sources de données dont dispose la SAFER permettent d'avoir une lecture d'une partie des enjeux fonciers à l'œuvre sur les territoires et d'orienter les politiques foncières, leurs stratégies plus ou moins volontaristes. Ce sont ces aspects d'ingénierie, de méthode et de diffusion des sources de données, ainsi que leur condition d'accès et d'utilisation, qui sont détaillés dans la convention jointe à la note de synthèse.

La durée de cette convention est de 3 années à compter du 1^{er} janvier 2024.

Les membres du Conseil municipal sont invités à autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention d'intervention foncière qui lie la commune à la SAFER.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la convention d'intervention foncière de la SAFER couvrant la période 2024-2026,

- **CONSIDERANT** l'intérêt de la commune de VELLERON à bénéficier de ce dispositif,
- **ENTENDU** l'exposé de Monsieur Hervé BERENGUER, Adjoint à l'Urbanisme et après débat,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ
DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES :

ARTICLE 1 : D'approuver la convention d'intervention foncière qui définit les modalités de mise en œuvre du service que la SAFER peut apporter aux communes, à partir de sa connaissance du marché foncier :

- Veille foncière opérationnelle ;
- Mise en place d'un portail cartographique pour visualiser les DIA transmises (VIGIFONCIER) ;
- Expertise contextualisée des DIA diffusées ;
- Intervention par exercice du droit de préemption, ou étude de faisabilité pour que soit mise en place une procédure d'intervention à l'amiable ;
- Bilan annuel chiffré des volumes de DIA transmises.

ARTICLE 2 : D'autoriser Monsieur le Maire à la signer pour la période 2024-2026.

Gilles LAUGIER

Philippe ARMENGOL,

Contrôle de la légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20240327-D2024-210-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024

Publication : 03/04/2024

Secrétaire de séance



Maire de VELLERON

Et ont signé les membres présents, après lecture faite, pour expédition certifiée conforme.

Le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou affichage, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes ou d'un recours gracieux auprès de la commune, conformément aux modalités contentieuses en vigueur à la date de l'acte.



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

Nombre de membres :

En exercice : 23
Présents : 20
Votants : 21

Date de la convocation :

Le 21 mars 2024

**DELIBERATION
N°2024-211**

OBJET :

Classement des parcelles AR 567, 566 et 519 de l'impasse du Figuier dans le domaine public non cadastré de la commune

Commune de Velleron

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 27 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept mars à dix-huit-heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Velleron, légalement convoqués par courriel en date du vingt-un mars deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville et sous la présidence de Monsieur Philippe ARMENGOL, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Philippe ARMENGOL, Gilles LAUGIER, Sophie MARQUEZ, Hervé BERENGUER, Katia CAVALLINI, Nicole RIVES, Cécile LAGET-BARBET, Franck PESCHIER, Sabine BAUPREY, Cédric CLARETON, Alexandra BOURGOIN, Ludovic THEVENET, Nicole VIAU, Thomas GAUDION, Bernard SENET, Marion RUDELLE, Daniel CLERC, Geneviève FAGE, Yannick VITALBO et Bernard THUY.

Absent ayant donné procuration : Monsieur Karim AKAR (procuration à Gilles LAUGIER).

Absentes : Mmes Rachel TASSAN et Laurence HEDDAR

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles LAUGIER.

Monsieur Hervé BERENGUER, Adjoint à l'Urbanisme, rapporte aux membres du conseil municipal :

Lors du conseil municipal du 6 décembre 2023 il a été approuvé le classement d'un certain nombre de parcelles dans le domaine public dont celles constituant l'impasse du Figuier.

Cette délibération a été transmise au service foncier du cadastre pour rendre effectif cette intégration. Notre correspondante du service du cadastre a relevé une erreur dans la section. Il fallait lire section AR n°567, 566 et 519 pour un linéaire de 170 mètres et non section AK.

Aussi, les membres du Conseil municipal sont invités à approuver le classement des parcelles de l'impasse du Figuier dans le domaine public de la commune ainsi rectifiées.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la délibération n°2023-179 du 6 décembre 2023,
- **CONSIDERANT** qu'une erreur matérielle s'est glissée dans la délibération susvisée et qu'il convient de la corriger,
- **ENTENDU** l'exposé de Monsieur Hervé BERENGUER, Adjoint à l'Urbanisme et après débat,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES :

ARTICLE 1 : D'approuver le classement, dans le domaine public non cadastré de la commune, des parcelles AR 567 (450 m²), AR 566 (364 m²) et AR 519 (404 m²) constituant l'impasse du Figuier pour un total de **170 mètres linéaires** et telles que détaillées dans l'annexe jointe à la présente délibération.

ARTICLE 2 : De donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour procéder aux démarches et formalités nécessaires à la modification du tableau de classement de la voirie communale et du document cadastral

Gilles LAUGIER



Secrétaire de séance



Philippe ARMENGOL,



Maire de VELLERON

Contrôle de la légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20240327-D2024-211-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024
Publication : 03/04/2024

Et ont signé les membres présents, après lecture faite, pour expédition certifiée conforme.

Le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou affichage, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes ou d'un recours gracieux auprès de la commune, conformément aux modalités contentieuses en vigueur à la date de l'acte.

Impasse du Figuier :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20240327-D2024-211-DE

Service de l'Enregistrement et des Domaines

Réception par le préfet : 03/04/2024

Publication : 03/04/2024

Parcelles du domaine privé de la commune à intégrer au domaine public non cadastré de la commune

Dénomination	Parcelles	Superficie	Longueur
Impasse du Figuier	AR 567	450 m ²	170 mètres linéaires
	AR 566	364 m ²	
	AR 519	404 m ²	
TOTAL		1 218 m²	170 ml





Commune de Velleron

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 27 MARS 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

~
**DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE**

Nombre de membres :

En exercice : 23
Présents : 20
Votants : 21

Date de la convocation :

Le 21 mars 2024

**DELIBERATION
N°2024-212**

OBJET :

**Recrutement de
contrats saisonniers
aux services
techniques**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept mars à dix-huit-heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Velleron, légalement convoqués par courriel en date du vingt-un mars deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville et sous la présidence de Monsieur Philippe ARMENGOL, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Philippe ARMENGOL, Gilles LAUGIER, Sophie MARQUEZ, Hervé BERENGUER, Katia CAVALLINI, Nicole RIVES, Cécile LAGET-BARBET, Franck PESCHIER, Sabine BAUPREY, Cédric CLARETON, Alexandra BOURGOIN, Ludovic THEVENET, Nicole VIAU, Thomas GAUDION, Bernard SENET, Marion RUDELLE, Daniel CLERC, Geneviève FAGE, Yannick VITALBO et Bernard THUY.

Absent ayant donné procuration : Monsieur Karim AKAR (procuration à Gilles LAUGIER).

Absentes : Mmes Rachel TASSAN et Laurence HEDDAR

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles LAUGIER.

Madame Sophie MARQUEZ, Adjointe déléguée au Personnel, rapporte aux membres du conseil municipal :

Il est proposé de procéder au recrutement de 3 jeunes en contrats saisonniers, durant la saison estivale du 1^{er} juillet au 30 août 2024. Ces recrutements saisonniers viennent renforcer l'équipe des services techniques et sont amenés à effectuer, entre autres, les missions suivantes : nettoyage du village et des espaces verts, préparation des festivités, rénovation des bâtiments, etc. Ces 3 jeunes devront avoir plus de 18 ans et être en possession de leur permis de conduire et travailleront par période de 3 semaines.

Les membres du Conseil municipal sont invités à approuver le recrutement de trois jeunes en emplois saisonniers et à autoriser Monsieur le Maire à signer tout document lié à ces contrats.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **CONSIDERANT** la nécessité de renforcer l'équipe des services techniques durant la saison estivale,
- **ENTENDU** l'exposé de Madame Sophie MARQUEZ, Adjointe déléguée au Personnel et après débat,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES :

ARTICLE 1 : D'approuver le recrutement de 3 jeunes en emplois saisonniers pour une durée de 3 semaines chacun et à raison de 35 heures par semaine entre le 1^{er} juillet et le 30 août 2024.

ARTICLE 2 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats de travail relatifs à ces recrutements.

Gilles LAUGIER

Secrétaire de séance



Philippe ARMENGOL,

Maire de VELLERON

Contrôle de la légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401420-20240327-D2024-212-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024

Publication : 03/04/2024

Et ont signé les membres présents, après lecture faite, pour expédition certifiée conforme.

Le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou affichage, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes ou d'un recours gracieux auprès de la commune, conformément aux modalités contentieuses en vigueur à la date de l'acte.